

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,
par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement: six Mois, \$1.00; un An, \$2.00.
Bureaux à Montréal: 27, Rue St. Vincent.

AVIS.

Le bureau de l'*Echo* est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez A. T. Marsan, écrivain, avocat, le gérant du journal.

SOMMAIRE.—Chronique.—Sermon du Rév. M. Thibault, prononcé à la fête de St. Jean-Baptiste, dans l'église paroissiale de Montréal.—La Cavée du sacrilège.—La Croix de Pie IX.—Préservatif infailible des Indiens contre le choléra.—Mémoire sur le choléra, publié par l'autorité.—Lettre sur l'instruction chrétienne de la jeunesse, par Mgr. Louis-Eugène, évêque de Chartres, (suite).

Chronique.

SOMMAIRE.—La St. Jean-Baptiste.—Départ de Mgr. pour sa visite pastorale.—L'humanité du Capt. Labelle.—Crise européenne.—Nouvelles étrangères.

— La fête de St. Jean-Baptiste a été chomée à Montréal avec beaucoup de pompe. La messe a été dite par Mgr. Taché; Mgr. de Montréal était aussi présent. Le sermon, que nous reproduisons plus loin, discours bien pensé, a été donné par le Rév. M. A. Thibault, curé de St.-Hubert. La procession a été belle aussi. Le soir, il y a eu un grand concert-promenade, à la salle Bonsecours.

— Mgr. de Montréal, qu'une grave indisposition avait empêché de partir pour sa visite pastorale, était assez bien, mardi dernier, pour commencer cette visite. Sa Grandeur a quitté sa ville épiscopale au son de toutes les cloches de la ville, et a pris passage sur le vapeur pour Terrebonne.

— Une tempête épouvantable sévissait, jeudi soir, sur le lac St.-Pierre. Un vent violent soulevait les flots en montagnes menaçantes et les plus gros vaisseaux pouvaient à peine résister à l'effort des vagues. Le *Québec*, qui montait à Montréal, était sur le milieu du lac, quand, au milieu des bruits de la tourmente, on entendit à quelque distance des cris de terreur et de détresse. Le brave capitaine Labelle ne perdit pas de temps, fit arrêter le *Québec*, mit la chaloupe à l'eau et donna

ordre à quelques hommes de l'équipage de s'y embarquer. L'imminence du danger faisant hésiter ses hommes, le capitaine s'y jeta le premier au risque de ses jours, et telle était la violente agitation des flots qu'il fut renversé dans la chaloupe et se fit de graves blessures à l'œil droit. M. Charpentier, son second, ne fut pas lent à le suivre ainsi que quatre autres matelots.

En quelques minutes, la chaloupe fut tout-à-fait remplie d'eau, et ceux qui la montaient furent obligés de remonter sur le *Québec*. On s'y prit d'une autre manière et l'on parvint enfin à maîtriser la frêle embarcation, qu'ils dirigèrent vers un petit bateau à la veille de sombrer et sur lequel se tenaient deux hommes. Ces courageux marins furent assez heureux pour dominer les flots qui menaçaient à tout moment de les engloutir: ils s'approchèrent des naufragés, les reçurent à leur bord et arrivèrent enfin épuisés de fatigue mais non de courage, auprès du *Québec*, sur lequel ils retournèrent sains et saufs.

Les deux hommes sauvés sont deux navigateurs de Lavaltrie: MM. Charles Laporte et Berthélemi Niquette. Leur bateau s'appelait le *Colombia*.

Nous sommes heureux d'enregistrer cet acte d'un héroïsme familial au capitaine Labelle. On se rappelle qu'en 1857, ce véritable et digne marin arracha vingt-cinq personnes à la mort, et qu'en 1865, lors de la catastrophe des îles de Sorel, il en sauva plus de quarante. Si le capitaine Labelle rend, par son activité, des services importants à la navigation, il n'en rend pas de moins grands à l'humanité par son généreux dévouement, et nous espérons que bientôt il sera décoré de la Médaille de Sauvetage de Londres.

Il n'est pas inutile de faire remarquer que, malgré la tempête, le *Québec* a été ferme sur les flots et que les passagers ont été aussi à l'aise que sur la mer calme.—*Minerva*.

— En Europe, la Conférence n'aura pas lieu et le signal de la guerre est donné. Dans cette conflagration générale, allumée par l'ambition, que de

questions surgissent au moment de la lutte ! que d'autres en surgiront plus tard ! questions des Duchés de l'Elbe ; question de Réforme de la confédération germanique ; question de l'antagonisme entre la Prusse et l'Autriche ; question italienne et vénitienne ; question des principautés danubiennes ; questions intérieures en Italie, en Prusse, en Autriche ; question des intérêts des puissances neutres dont l'attitude se modifiera nécessairement selon les événements.

Déjà trois grandes nations, l'Autriche, la Prusse et l'Italie, sont en lutte. La Prusse veut s'approprier les Duchés de l'Elbe, récemment enlevés au Danemark, et par une Réforme fédérale dont serait exclue l'Autriche, elle espère supplanter cette dernière puissance dans ses droits sur l'Allemagne ; et elle trouve mauvais que l'Autriche lève une armée pour faire respecter ses droits menacés. L'Italie ambitionne la Vénétie que la Révolution ne lui donne pas aussi facilement que les provinces pontificales, et elle répond à l'appel de la Prusse pour abaisser l'Autriche et lui ravir la Vénétie.

L'Autriche, forte de son droit, résiste à l'ambition de la Prusse et méprise les prétentions de l'Italie. Invitée à faire partie d'un Congrès, elle répond par un refus de discuter la cession de la Vénétie, et la Réforme fédérale en Allemagne, et en référant la question des Duchés de l'Elbe à une convocation des Etats des Duchés ; autant de justes réserves qui rendaient impossible la réunion du Congrès. La diplomatie ne pouvant rien obtenir, la décision de ces questions est remise aux armes. La Prusse déclare la guerre, fait entrer ses troupes dans le Holstein, d'où les forces autrichiennes se retirent pour se placer à Altona, envahit la Saxe, et menace les frontières du Hanovre. Son alliée, l'Italie, s'épuise en armement ; elle met sur pieds 400,000 hommes, et Garibaldi est à la tête de 96,000 volontaires. Malgré sa parole donnée, cette puissance n'attend que l'occasion pour tomber sur la Vénétie.

L'Autriche, qui commande à 850,000 soldats, entraîne à sa suite la plupart des Etats secondaires de l'Allemagne. Ses armées sont mobilisées. 350,000 agiront contre la Prusse, sous les ordres de Benedeck, général très-habile et adoré de ses soldats ; 250,000 feront face à l'Italie. Les Autrichiens ont dû déjà marcher à la rencontre des Prussiens, et la prochaine malle nous apportera probablement la nouvelle et les détails d'une grande bataille.

La Russie, que ses intérêts rapprochent de l'Autriche, arme de son côté et garnit ses frontières de bataillons. Il est rumeur qu'un traité la lie même à la cause autrichienne, qu'elle embrassera ouver-

tement dès que la France se prononcera pour un parti.

Le Danemark, la Norvège et la Suède ont fait ensemble une alliance défensive et offensive. Il est probable que ces Etats Scandinaves s'uniront à l'Autriche, pour s'opposer à l'agrandissement de la Prusse.

Les principautés danubiennes ont proclamé souverain le prince de Hohenzollern, malgré la constitution de l'Etat et la décision de la Conférence de Paris, et la Russie et la Turquie interviennent militairement.

La Porte appelle 30,000 hommes de la réserve, équipe sa flotte et envoie ses troupes sur le Danube, en même temps que la Russie masse toute une armée sur ses frontières.

Les provinces chrétiennes préparent une insurrection qui peut-être a éclaté à cette heure.

En résumé, sauf la France, l'Espagne et l'Angleterre qui, demain, peuvent être engagées dans le conflit, toutes les autres puissances y sont déjà. Aussi ne parle-t-on que de remaniement de peuples et de territoires. C'est plaisir à voir comment, d'un coup de baguette, on refait une Europe nouvelle, on crée et distribue des empires, germanique, slave, scandinave, ressuscitant la Pologne, partageant à son gré l'Italie, en un mot, disposant des nations comme de dociles troupeaux. Il n'y a vraiment que notre siècle si positif pour croire à de telles chimères !

Nous n'avons envisagé la situation que dans sa crise extérieure, que serait-ce si nous la considérions dans les crises intérieures qui s'y préparent ?

En Italie, Mazzini vient de publier son manifeste, et Garibaldi commande une armée organisée et équipée par la révolution.

En Allemagne, toutes les associations démocratiques se réunissent et ont déjà réclamé " le rétablissement des droits fondamentaux du peuple, l'armement général et une représentation constituante de toute l'Allemagne." Ce sont les états-généraux de 1789 de la patrie germanique ; c'est la révolution ayant son assemblée constituante en Allemagne, comme elle a son armée en Italie.

Cette situation a été depuis longtemps préparée par l'état politique de l'Allemagne, par la longue lutte de la chambre et des électeurs prussiens contre M. de Bismark, et par la proposition de ce dernier lui-même, à la diète, pour la convocation d'un parlement allemand directement élu au suffrage universel.

Mais ce n'est pas là tout. La crise politique impliquée et entraîne après elle une crise sociale

bien autrement redoutable encore. L'Italie ruinée n'a plus pour finances que du papier. L'Autriche et la Prusse elles-mêmes sont obligées d'arriver aussi au cours forcé. Le crédit et les fortunes privées, périlicant nécessairement avec ceux de l'Etat, sont anéantis en Prusse par la levée de la landwehr, qui désorganise et détruit presque de fond en comble le commerce et l'industrie; en Italie par les mêmes causes aggravées de l'énormité des impôts, et partout par les appréhensions, les charges et les désastres d'une guerre dont nul ne saurait prévoir la fin.

Dans les conditions économiques actuelles et dans les circonstances extrêmes où se trouve l'Europe, une guerre générale a pour résultat inévitable une misère plus générale encore; et, au milieu d'un tel bouleversement, les questions politiques, compliquées des questions sociales, inspirent aux moins prévenus des craintes trop justifiées de crises, de perturbations et de catastrophes dont il est impossible de mesurer la profondeur et l'étendue.

— Au milieu de cette agitation universelle, Pie IX est calme et plein d'espérance. Il tiendra prochainement un consistoire où seront promus au cardinalat Mgr. Cullen, archevêque de Dublin; Mgr. Hohenlohe, archevêque d'Edesse; Mgr. Mattoucci, ancien gouverneur de Rome; Mgr. Consolini et le Rév. Père barnabite Billio. Ce dernier, d'une grande modestie et d'un rare désintéressement, n'a que 30 ans. C'est lui que l'on désigne comme l'auteur du remarquable *Syllabus*, qui a eu tant de retentissement.

Le Cardinal Antonelli, dont la santé a donné de graves inquiétudes au St. Père, se rétablit peu à peu. Une crise monétaire paralyse en ce moment le commerce et l'industrie de Rome. Le gouvernement romain a fait fermer les boutiques des courtiers qui faisaient le commerce d'usuriers. Quelques-uns de ces derniers ont même été arrêtés. Les lois romaines prohibent l'usure sous toutes les formes.

— En Angleterre, le ministère, qui semblait chanceler sous les coups de l'opposition, a repris sa force dans les difficultés européennes. La question brûlante, la question de la Réforme, a été ajournée, et en face des événements qui se préparent, l'opposition a mis bas les armes. La nouvelle de l'invasion du Canada par les Fénians a produit peu de sensation à Londres, soit que l'on ne crût pas à l'importance de ce mouvement, soit que les esprits fussent tout entier fixés sur l'Europe. Ce fait a son importance et sera apprécié par nos hommes d'Etat.

Sermon du Rév. M. Thibault, le jour de la St. Jean-Baptiste à Montréal.

Beata gens cujus Dominus Deus ejus.

(Heureux le peuple qui a le Seigneur pour Dieu.)—Psaume 32.

MESSEIGNEURS ET MESSIEURS,

Il y a près de dix-neuf siècles que la chaire catholique retentit de cette vérité énoncée par le prophète David: "Heureux le peuple qui a le Seigneur pour Dieu;" il y a près de dix-neuf siècles que les anges ont chanté sur le berceau du Sauveur: "Gloire à Dieu dans les sphères et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté," et que l'Eglise de Jésus-Christ, dans ses éternelles luttes contre l'erreur et le mensonge, ne cesse de répéter que la Religion, ce n'est pas la mort du cœur, mais le principe de sa vitalité, mais la cause déterminante de ses mouvements les plus nobles et les plus purs; que la Religion, ce n'est pas la mort du cœur, mais le régulateur le plus sûr de tous ses instincts, la sève qui nourrit ses fibres, le foyer où il se met à couvert des atteintes de l'égoïsme, et comme le sage précepteur qui lui apprend à se tenir en garde contre l'insidieuse spontanéité de ses battements et de ses aspirations. Messieurs, une si longue prescription est péremptoire et ne saurait laisser place au moindre doute. Et si, à la voix vénérable de tant de siècles, vient se joindre celle des quatre mille années qui ont précédé l'ère du salut, l'évidence, assurément, atteint son suprême degré. Or, le culte des dieux, la fidélité aux devoirs religieux, dans l'enfance et surtout au milieu des orages de l'adolescence, a toujours été singulièrement prisée par les payens honnêtes et considérée par eux comme le gage des vertus de l'âge mûr et de la vieillesse: donc, dans la société payenne, ou du moins dans la partie saine de cette société, l'on reconnaissait hautement la salutaire influence de la religion sur les cœurs, le caractère d'élévation et de noblesse dont elle les revêt par voie d'inoculation et quelques-unes des vertus qu'elle y fait germer, comme par enchantement.

Cette vérité, qui a la sanction de l'histoire profane, est aussi consacrée par les traditions du peuple du vrai Dieu, traditions qui, pour la plupart, ont été recueillies par les écrivains inspirés et consignées par eux dans ce livre immortel que l'on nomme la Bible.

On voit là que, chez les Juifs, l'éducation de l'enfance consistait surtout dans l'initiation du cœur à ces mystères sacrés dont la contemplation plie nécessairement l'homme au joug des vertus surnaturelles, civiques et sociales. La Religion ne tue donc pas le cœur de l'homme, comme le prétendent aujourd'hui certains philosophistes qui ont noms l'anathémistes, Fourieristes, St. Simoniens, Indifférentistes, etc. Bien au contraire, elle le vivifie, l'ennoblit et le féconde. Elle seule le rend capable de ces prodiges d'abnégation et de dévouement qui font le juste orgueil et l'improscritible gloire de l'humanité. Messieurs, qu'est-ce qu'eût été Jules César, l'une des plus nobles individualités du paganisme, si un profond respect pour ses faux dieux n'eût régularisé les passions multiples qui fermentaient au fond de son être? Qu'est-ce qu'eût été Samson, sans sa vive foi dans le Christ régénérateur et Sauveur de l'humanité, et qu'il symbolisait si bien par sa force

prodigieuse—qu'eût été cet homme et qu'eût-il fait, si son cœur n'eût été soumis aux ordres du Seigneur ; si ce sentiment de complète dépendance de la Divinité qui se traduit par le mot *religion*, n'eût contrôlé les actes de sa volonté et la puissance de son bras ?

Messieurs, que fût devenu le monde, il y a près de 1500 ans, si le catholicisme n'eût fait asseoir au banquet de la civilisation ces hordes barbares qui démolirent pièce à pièce le trône des Césars et ruinèrent le plus florissant empire qui ait jamais existé ? Que fût devenu le monde, si ces fiers enfants de la nature, qui ne respiraient que le meurtre, l'incendie et le pillage, ne fussent tombés à deux genoux devant les ministres de l'Évangile ? Indubitablement, le flambeau des lettres et des sciences se serait éteint, peut-être, hélas ! pour jamais, et l'intelligence aurait été ensevelie, avec toutes ses conquêtes, sous les débris de la puissance romaine.

Maintenant, qu'on ose dire que la religion, et surtout la religion catholique, la seule véritable, la seule sainte ; qu'on ose dire que cette religion c'est la mort du cœur ; que les élans généreux, les nobles desseins ne sont pas les produits spontanés des cœurs surnaturalisés par le contact divin, par la bénigne influence des rapports sacrés de l'homme avec Dieu. Messieurs, il n'y a pas à s'y méprendre, l'empire de la grâce est presque limité, son action est toute-puissante, et le cœur fertilisé par cette rosée céleste devient comme le miroir de cette justice éternelle dont Dieu a toujours été et sera toujours la plus haute et l'unique expression.

Messieurs, je ne dérouterai pas aujourd'hui à vos regards le tableau de toutes les splendeurs d'une âme fidèle au Seigneur : mes paroles manqueraient d'actualité ; ce sujet a, d'ailleurs, trop d'étendue et ne saurait être traité d'une seule halcine ; je ne ferai qu'entreouvrir ce sanctuaire, ce nouveau paradis terrestre où Dieu se plaît à faire son séjour, pour y cueillir quelques fleurs, entr'autres celle de l'amour du sol natal. Parlant au nom de la patrie à l'élite de la nation, aux membres de cette société St. Jean-Baptiste de Montréal, qui résume dans son sein les vœux, les espérances et les nobles instincts de tous les vrais enfants du sol et qui compte à sa tête et dans ses rangs tant de représentants de la gloire nationale, tous fils dévoués de cette sainte Église dont je suis le ministre, j'avoue, tout d'abord et bien ingénument, que le contingent que j'ai à apporter à cette grande fête est de bien peu de valeur, et que je ne répondrai guère à l'attente de ce brillant auditoire. J'avoue aussi, Messieurs, que je n'eusse jamais paru dans cette chaire en pareille occurrence, si je n'avais été invité à le faire par le Pasteur si vénérable que la mort vient de ravir à votre amour, dont le souvenir vivra éternellement dans ce pays, et qui savait aussi bien s'associer à vos joies qu'à vos douleurs. Je n'ai, Messieurs, pour répondre à une invitation qui vient de si haut, que quelques considérations bien incomplètes à vous offrir sur le sentiment que l'homme doit avoir de sa dignité, sur les résultats sociaux de l'abnégation ou de la charité pratique—vertu qui doit caractériser la vie de tout citoyen, et sur l'amour du sol natal. Que le Dieu infiniment bon, qui préside aux destinées des nations et qui connaît toute mon insuffisance, veuille bien me venir en aide !

I.

Tout homme qui vient en ce monde et qui a à cœur

de tendre à sa fin sociale, aussi bien qu'à sa fin éternelle, doit, dans sa sphère d'activité, concourir à l'harmonie générale par la régularité et l'ordre de ses mouvements ; il lui faut éviter les situations fausses, les conditions anormales, en un mot, tout ce qui peut amener une dislocation, quelques funestes frottements, certains chocs imprévus et par cela même trop rudes. Or, comment arriver à de si heureux résultats ? Quelle est la voie qui y conduit ? Il n'y en a pas qu'une, Messieurs ; mais je n'en signalerai qu'une aujourd'hui à votre attention, et la voici : c'est le sentiment intime de sa dignité propre, l'amour bien ordonné de soi-même, ou, en d'autres termes, le respect que chacun doit avoir pour son corps et pour son âme.

Qu'est-ce que l'homme, dit le prophète royal, qu'est-ce que l'homme, Seigneur, pour que vous daigniez penser à lui ? Vous l'avez presque égalé aux anges : *minuisti eum paulo minus ab Angelis* ; vous l'avez couronné comme un roi dans l'univers : *gloriâ et honore coronasti eum* : tout ce qu'il y a dans la mer, sur la terre et dans les airs, vous le lui avez soumis : *omnia subiecit nobis*. Messieurs, réfléchissons quelque peu seulement sur les gloires de nos prérogatives ici-bas et sur les perfectionnements presque infinis de notre être, et nous constaterons de suite, sans le moindre effort, tout ce qu'il y a de tranché, de net et de précis dans le croquis du peintre divin. Pour qui a été créé ce vaste univers, ce magnifique palais qui nous retrace, par la majesté de ses lignes, les splendeurs de l'éternelle Sion ? Pour qui cet astre qui répand, chaque jour, sur le monde des trésors de lumière ! Pour qui cette lune qui, par sa lueur pâle et incertaine, semble craindre de troubler le sommeil des mortels ? Pour qui ces richesses enfouies, accumulées dans les entrailles de la terre ? Pour qui ces fluides impondérables et tant d'éléments ? Messieurs, pour qui ? vous le savez, on vous l'a appris dès vos plus jeunes ans : ce dogme sacré est consigné en termes bien clairs, à la seconde page de cet excellent petit livre qu'on appelle le *Catechisme*. Pour qui ? cette question se justifie-t-elle dans un siècle où le progrès matériel enchaîne à son char de triomphe des milliers d'esclaves ; dans un siècle où l'intelligence déserte les sublimes régions où elle a plané jusqu'ici, pour se placer derrière une colonne de fumée ou un nuage de vapeur ; dans un siècle où, en fait de découvertes utiles et même inutiles, l'infini travaille, attire et tourmente l'homme ; dans un siècle où l'industrie, arrivée à son apogée, fait de tous les éléments comme autant de vigoureux artisans, comme autant de bêtes de somme !

Tout a donc été créé pour l'homme ; l'homme est donc comme la fin du monde matériel, ou comme le centre de l'universalité des êtres qui constituent ce monde. De tout ceci, Messieurs, concluons à sa grandeur, à la sublimité de sa vocation, à la hauteur de sa dignité, au sentiment intime qu'il doit en avoir et à toutes les précautions qu'il doit prendre pour ne la point prostituer, cette dignité. Placé à la tête de la création, dominant la nature visible, il importe souverainement qu'il ne laisse jamais ni se flétrir ni s'effeuiller la couronne qui ceint son front.

Ayant un corps créé à l'image de Celui que les Juifs déicides ont déchiré à coups de fouets et attaché à un gibet d'infamie, et ce corps, dans la dispensation des trésors de la grâce, étant destiné à servir de tabernacle au Dieu vivant, l'homme doit, par un surcroît de motifs,

se respecter profondément, comme je viens de l'insinuer; et ce respect doit grandir outre mesure à la pensée que ce même corps est appelé à renaître de ses propres cendres et à participer à la gloire éternelle et immuable qui environne le corps du Divin Crucifié.

Messieurs, j'aime à rapporter ici les paroles d'un célèbre anatomiste qui, après avoir fait une étude approfondie de l'organisme humain et rédigé avec ordre ses savantes observations, s'écrie, dans le transport de son admiration: "J'ai chanté un bel hymne au Créateur."

Et si l'homme, considéré du côté du néant d'où il a été tiré, est si haut placé dans l'échelle des êtres, n'apparaît-il pas comme un Dieu ou comme un géant descendu des collines éternelles, sous le rapport psychologique, — du côté qu'il touche à la divinité, à la limite, à la ligne de démarcation qui sépare les êtres de l'ordre matériel de ceux de l'ordre immatériel: avec son âme pure et simple, sans composition, sans parties, sans matière, — avec son âme capable des plus glorieuses opérations, soulevant le voile des mystères de la nature, mesurant l'étendue des cieux, descendant dans les entrailles de la terre, et, de là, s'élançant dans le sein de Dieu pour méditer sur ses grandeurs, en raisonner, puis les adorer, et s'unir à Lui par son amour?

Messieurs, tout s'enchaîne et se combine dans l'âme humaine: je n'entreprendrai pas cependant de constituer ici une théorie des facultés de cet être qui pense en moi; mais il en est une que je ne puis me dispenser d'acclamer en ce jour: c'est sa *liberté*; la liberté, cette glorieuse attribution qui laisse l'homme entre les mains de son propre conseil, dont l'usage, bien ou mal réglé, décide de la valeur morale de ses actes, comme enfant de Dieu et comme citoyen, et qui doit être considérée comme son plus précieux apanage; la *liberté*, cette attribution qui n'implique point, comme l'a prétendu et le prétend encore une secte impie et déhontée, l'indépendance de l'homme de la divinité, mais qui consiste uniquement à faire ce que les lois de Dieu ou de l'Église permettent, et à abhorrer ce qu'elles défendent.

Messieurs, tirons maintenant les conséquences sociales qui ressortent comme naturellement des considérations que nous venons de faire ensemble. L'homme est le roi de la nature; cette royauté brille d'un vif éclat, surtout si l'on considère celui-ci du côté de l'âme: il doit donc se respecter, on ne saurait le répéter trop souvent.

Il doit se respecter et porter partout la bonne odeur de ses vertus civiles et chrétiennes. Agissant de la sorte, il réalisera un des vœux de la société qui attend de chacun de ses membres, dans une certaine mesure du moins, l'honneur et la gloire que Dieu attend de tout homme venant en ce monde.

L'homme est le roi de la nature: il doit, d'après les raisons pour lesquelles il se respecte lui-même, respecter ses semblables, qui tous ont été créés comme lui à l'image de Dieu et identiquement revêtus de glorieuses prérogatives. Les souverains ont de la considération les uns pour les autres; ils traitent avec honneur les princes subalternes; donc les hommes qui sont tous comme rois dans l'univers, doivent, suivant la recommandation de St. Paul: *Honore invicem sibi proximitates*, se prévenir par des marques d'estime et de respect, selon l'ordre et la subordination des différentes conditions.

Messieurs, que chacun de nous ait profondément gravé dans son cœur le sentiment de sa grandeur, et j'en ai l'intime conviction, l'on constatera de suite un immense résultat social. De cette source si pure jailliront et couleront sur notre pays des ruisseaux de lait et de miel, le bonheur et la prospérité entés sur la concorde et la paix: *Concordia salus*.

Approfondissons davantage et éliminons avec soin les idées trop spéculatives. Vous avouez tous, Messieurs, que le résultat que je viens de signaler est bien désirable et vous l'appellez, sans doute, de vos vœux les plus ardents. Il se réalisera infailliblement, si nous soumettons volontiers nos cœurs à l'action de la grâce, si nous sommes tous de bons catholiques. Alors, voyez-vous, nous ferons à autrui ce que l'on voudra qu'il nous soit fait à nous-même: puis, par un contre-coup inévitable, la soif de l'or s'éteindra; la voix criarde de l'ambition se taira; l'usure ne souillera plus ni nos cœurs ni nos mains; l'orgueil déposera ses diamants et ses couronnes au pied de la croix de bois du Calvaire; le pauvre et l'ignorant redeviendront nos frères; le beau soleil du Canada luira également pour tous, chacun y aura sa place et personne ne songera à se créer une nouvelle patrie.

II

Messieurs, ce respect pour ses semblables dont je viens de vous dire quelques mots, et que je vous recommande de professer toujours, a ses racines dans la charité et se produit extérieurement par la fidélité de chacun des membres de toute portion de la famille humaine politiquement constituée aux devoirs respectifs de sa position sociale, et surtout par l'accomplissement de ces mêmes devoirs, en vue du plus grand bien de la communauté. La charité est l'âme des sociétés: c'est elle qui entretient la chaleur et la vie dans ces colosses puissants; c'est elle qui sauvegarde les institutions religieuses, civiles et politiques des nations.

L'œuvre propre de la charité, dit l'apôtre St. Paul, est d'édifier, c'est-à-dire, de relever. C'est elle, la charité, qui a réédifié, reconstruit cette vieille société romaine dont vous connaissez tous l'histoire, cette société ruinée, démantelée par mille erreurs, pulvérisée par l'égoïsme, abîmée dans un lac de corruption et de fange.

Sans la charité, Messieurs—c'est un principe de la politique des Stes. Écritures—sans la charité, ou mieux, sans l'abnégation, qui constitue la mise en pratique de la charité, il y a nécessairement ébranlement, dislocation et fièvre aiguë par tout le corps social: *infixa sunt gentes in interitu quem fecerunt* Psm. 9.

La déperdition des forces vives s'ensuit; le marasme apparaît avec son affreux cortège; la fleur de la vie nationale s'étiolle; bientôt, sa tige s'incline, l'orage éclate et parfois un peuple disparaît de la scène du monde ou, au moins, du théâtre de l'histoire.

O France! patrie de nos ancêtres, si la charité eût toujours animé le cœur de tes enfants, si les empiètements d'une philosophie menteuse et ennemie de toute vertu, si le débordement de mille doctrines subversives de l'ordre moral n'eussent jeté la désorganisation dans ton sein, te fusses-tu passé la cruelle fantaisie de voir monter ton roi à l'échafaud? Eusses-tu demandé, comme le peuple déicide, que son sang retombât sur toi, et les horreurs de la plus sanglante des révolutions eussent-

elles épouvanté le monde et souillé à jamais tes glorieuses années ?

Aux confins de l'Europe, là où la lumière du Christ jette ses dernières lueurs, Dieu avait placé comme une sentinelle, à la porte de son Eglise et de la Civilisation, un peuple qui devait en défendre l'entrée et avoir sans cesse l'arme au bras contre le schisme d'un côté et de l'autre contre le paganisme qui menaçaient également les libertés du monde catholique. Sans frontière, ce peuple n'avait pour barrière contre ses dangereux voisins que l'antique foi de ses pères. Aussi longtemps qu'il l'a conservée pure et intacte, il fut invincible. Il a succombé ; vous savez tous, Messieurs, le mot de l'énigme, comme vous connaissez tous le nom de ce peuple. Les Polonais, une partie du moins, ont perdu la foi catholique et avec la foi, la charité. L'égoïsme a rapetissé ces âmes si larges et si spacieuses, ces cœurs si nobles et si généreux. La Pologne, la malheureuse Pologne, languit, sanglante et déchirée, dans les serres de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, implorant, mais en vain, contre ses envahisseurs, le secours des peuples qu'elle a tant de fois délivrés des horreurs de la barbarie.

Messieurs, l'homme est un être essentiellement social : donc, il lui faut être charitable ; donc, il ne doit jamais isoler ses actes, n'avoir en vue que son intérêt propre ou se laisser étreindre par l'égoïsme. Agir contrairement à ce principe, Messieurs, c'est s'excommunier civilement, abjurer ses droits les plus sacrés, renoncer à sa part de gloire nationale et jeter au vent les cendres de ses pères. Le vrai citoyen, celui au cœur duquel pétille la flamme d'un patriotisme sans alliage, rapporte toutes les pensées de son esprit et tous les mouvements de son cœur au plus grand avantage de la société.

Il commence par s'oublier, par s'effacer à ses propres yeux ; puis mourant, en quelque sorte, mystiquement, il se drape dans le linceul de son abnégation : là, il s'élabore, un travail de perfectionnement s'opère en lui ; la fleur de l'esprit public s'épanouit dans son âme, et il ressuscite à une vie nouvelle, la vie de l'individu, au bénéfice de tous les membres du corps social.

Messieurs, la perfectibilité de n'importe quel être ici-bas, soit collectif, soit individuel, a été mise à ce prix, l'abnégation ; et Celui par qui les rois règnent, Jésus-Christ, a dit à ceux-ci comme à leurs sujets, et aux nations comme aux simples particuliers : Si quelqu'un veut marcher après moi, c'est-à-dire arriver à la perfection, qu'il se renonce, qu'il prenne sa croix et me suive. Donc, si les descendants de ces fiers Normands et Bretons, que les rois de France ont laissés orphelins, il y a un peu plus de cent ans, sur la terre vierge et fertile du Canada, veulent constituer ici une nation forte et vigoureuse, qui puisse soutenir les efforts de la tempête et sortir du sein des orages, l'auréole au front, il doit y avoir parmi eux un mouvement harmonique et régulier à l'effet d'innoculer à la génération actuelle et par elle aux générations à venir cet esprit d'abnégation sociale qui fait contrepoids à l'esprit particulier, l'esprit de caste, lequel met très-souvent et tout-à-coup les peuples les plus prospères à deux doigts de leur ruine.

Messieurs, je ne sache pas qu'il soit nécessaire de vous faire observer que l'esprit d'abnégation engendre nécessairement l'esprit d'union ou la charité dans sa plus haute expression sociale, et que quand la charité se naturalise ou acquiert le droit de cité au sein d'une

société, celle-ci offre, en cela même, des garanties de stabilité presque éternelle ; car ce qui est vrai des individus est également vrai des nations : or, l'Esprit-Saint dit que celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu : *qui in charitate manet, in Deo manet.*

Messieurs, je développe davantage cette pensée et j'ajoute : si l'esprit d'union s'infiltré dans nos cœurs, s'il les pénètre et les imprègue profondément, nous grandirons journellement dans l'opinion des peuples avec lesquels nous sommes en rapport ; et comme n'importe quelle agrégation d'hommes ici-bas, nous aurons le bénéfice de cet adage vénérable et aussi vieux que le monde : *l'Union fait la force* ; nous aurons un nom dans l'histoire, une place distincte sur le globe, notre autonomie, notre vie propre, une voix dans le conseil des nations et un rôle à remplir dans l'organisme général ; nous goûterons les ineffables douceurs, les délices si pures de la paix, et nous nous cramponnerons, en quelque sorte, nous nous attacherons, par des liens indissolubles, à notre Canada ; notre Canada avec tous ses accidents, ses mille variantes de température, avec ses frimas, ses neiges et ses ponts de glace ; avec son soleil printannier qui apporte chaque année, à nos champs, la résurrection et la vie. Nous nous attacherons à notre Canada, avec ses traditions de foi et de vertu qui, d'après le rapport de certains voyageurs distingués, lui ont valu, aux yeux de l'immortel Pie IX, le titre de pays très-chrétien, titre glorieux qui lui était acquis d'avance et qu'il devait hériter de cette Fille aînée de l'Eglise, dont les nobles enfants sont venus arborer ici le drapeau de la vraie civilisation.

III.

Messieurs, en face de ce déploiement de pompe et de magnificence qui frappe aujourd'hui mes regards, à la vue de la franche gaieté gauloise qui resplendit sur vos fronts, et surtout au souvenir, encore si récent, du noble et joyeux empressement avec lequel nos jeunes compatriotes viennent de répondre à un appel aux armes et ont volé à la frontière pour protéger leurs mères, leurs sœurs, leurs jeunes épouses, leurs foyers et leurs autels contre le vandalisme d'une certaine secte politique qui s'est formée sur le territoire de la république qui nous avoisine, j'hésite à vous parler de l'amour de la patrie, dans la crainte de commettre un hors-d'œuvre, et je me demande, avec une superbe anxiété, s'il ne vaudrait pas mieux que je m'ensevelisse dans le silence de l'admiration.

Héros de Châteauguay, de Carillon et de la Monongahéla, un nouveau fleuron a été ajouté à votre couronne d'immortalité. Vos fiers descendants sont prêts à retracer, sans toutefois songer à les éclipser, les splendeurs de ces journées où vous vous êtes couverts de lauriers. Vos corps, dont vous avez fait un rempart à tout ce que vous aviez de cher ici-bas, sont descendus dans la tombe, chargés d'années, d'amour et de gloire ; mais votre dernier soupir, cet acte suprême de la vie, — votre dernier soupir que vous avez exhalé avec la même tranquillité d'âme que vous montriez en face de la mitraille et des balles ennemies, votre dernier soupir a soufflé dans nos âmes cette ardeur militaire que vous aviez hérité de vos pères et qui fait aujourd'hui, comme elle a toujours fait et fera toujours le caractère distinctif des fils de la France, de ces soldats qui ont pu être vaincus quelquefois, mais qui sont, cependant, restés invincibles.

L'illustre auteur du *Génie du Christianisme* rapporte "qu'un Français obligé de fuir pendant la terreur avait acheté de quelques deniers qui lui restaient, une barque sur le Rhin : il s'y était logé avec sa femme et ses deux enfants. N'ayant point d'argent, il n'y avait point pour lui d'hospitalité. Quand on le chassait d'un rivage, il passait sans se plaindre à l'autre bord ; souvent, poursuivi sur les deux rives, il était obligé de jeter l'ancre au milieu du fleuve. Il pêchait pour nourrir sa famille, mais les hommes lui disputaient encore ce secours de la Providence. La nuit il allait cueillir des herbes sèches pour faire un peu de feu, et sa femme demeurait dans de mortelles angoisses jusqu'à son retour. Cette famille n'avait pas sur le globe un seul coin de terre où elle osât mettre le pied. Obligée de se faire sauvage entre quatre nations civilisées, toute sa consolation était, en errant dans le voisinage de la France, de respirer quelquefois un air qui avait passé sur son pays."

Messieurs, il y a ici un mystère presque impénétrable : pour le sonder, il faudrait descendre dans les abîmes du cœur humain ; encore incliné-je beaucoup à croire que toute investigation à ce sujet serait sans résultat satisfaisant. Il est des hommes atteints de la manie de tout expliquer, qui abordent effrontément toutes les questions et qui, ne pouvant déchirer le voile qui en recouvre plusieurs, se jettent de dépit dans l'absurde, espérant par là soustraire leurs épaules au poids de l'infini. Ces hommes n'ont point de chaleur au cœur ; ces hommes ne réussissent jamais à élargir le domaine de la pensée. Pour eux, la clef de tous les mystères, ce sont les mots quasi *cabalistiques*, aujourd'hui *faiblesse d'esprit*. Armés de cette mâchoire d'âne, ces Samsons modernes n'hésitent pas à s'inscrire en faux contre les faits les plus universels, les plus inévitables et les plus imprescriptibles. Je me crois suffisamment autorisé à rejeter leur verdict et je n'attendrai jamais d'eux la solution de ce grand problème social, qui fait que chacun a l'instinct du pays qui l'a vu naître, que les glaces de l'Islande et les sables embrasés de l'Afrique ne manquent point d'habitants et que tous les hommes ne se précipitent pas vers les zones tempérées. Aimer sa patrie, Messieurs, brûler même de ce feu sacré, ce n'est pas de la faiblesse, de la petitesse d'esprit : c'est le cachet des grandes âmes. Pourquoi Jésus-Christ lui-même, le prototype de l'humanité, n'a-t-il pu se soustraire aux atteintes de cette flamme ; *videns Jerusalem, flevis super illam*, il voit Jérusalem, la patrie des ancêtres de Marie et de Joseph ; il se souvient de l'éclat et de la pompe de ses solennités, et songeant aux maux qui fondront bientôt sur cette ville coupable, il se met à pleurer. Quel est le voyageur qui ait pu échapper à ce qu'on appelle le mal du pays ? Quel est le Canadien qui, au milieu des splendeurs et des magnificences de Rome, de Paris ou de Londres, n'a pas entendu une voix intérieure murmurer au fond de son cœur ces accents de l'un de nos bardes nationaux : "Moi je préfère ma patrie, avant tout je suis Canadien." La patrie, dit Cicéron, c'est la mère commune, *mater communis omnium* ; de là sans doute cet amour vraiment filial, cet amour héroïque dont on brûle à son endroit et qui faisait dire en 1792 aux fiers Girondins : mourir pour la patrie, c'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Messieurs, je ne voudrais pas vous jeter dans une abstraction ; mais, selon moi, cet être à la fois moral et

matériel, qui a nom "la patrie," peut être considéré à un double point de vue, ou en d'autres termes, il y a la patrie du cœur ou du sentiment, et la patrie de l'esprit ou de la raison pratique.

La patrie du cœur se contente d'un amour instinctif, aveugle et passif ; la patrie de l'esprit réclame un amour intelligent et actif au suprême degré. Qu'est-ce que c'est que la patrie du cœur ou du sentiment ? La patrie du cœur, messieurs, c'est la maison paternelle ; ce sont les souvenirs du jeune âge, souvenirs pleins de délices ; ces mêmes souvenirs qui ont réuni dernièrement, par la puissance de leur prestige, une partie des illustrations de ce pays, sous le toit hospitalier de l'une de nos grandes institutions collégiales. La patrie du cœur : c'est la tendresse d'une mère, c'est le dernier conseil d'un père, c'est le sourire d'une sœur ; c'est cette croix de bois qui s'élève à l'un des angles du cimetière et à l'ombre de laquelle reposent les restes d'un frère ; c'est le clocher de la paroisse qui brillait au-dessus de la cime des arbres ; c'est la longue robe noire du bon vieux curé à l'abri des accidents de la mode ; c'est un oiseau qui venait, tous les ans, construire son nid sous notre fenêtre ; c'est un petit ruisseau qui serpentait en murmurant à travers la prairie voisine. La patrie du cœur, c'est encore autre chose que tout cela ; c'est quelquefois moins que tout cela ; c'est très-souvent quelque chose qui n'a pas de nom ; c'est le délire de l'imagination fascinée par quelques vagues reminiscences, c'est le rêve de l'âme.

Plaçons-nous maintenant à l'autre point de vue. Qu'est-ce que c'est que la patrie de l'esprit ? Qu'est-ce que c'est pour nous en particulier ? La patrie de l'esprit pour nous, c'est ce petit coin de l'Amérique aussi grand que l'Europe que nous ont légué nos pères, et que nous devons considérer comme sacré et inviolable ; c'est ce diplôme national, qui nous vient de Dieu et de la France, que nous ne devons pas laisser lacérer par nos voisins et qu'il importe encore bien davantage que nous ne déchirions pas de nos propres mains.

La patrie de l'esprit, pour nous Canadiens, c'est cette belle langue française, enrichie des trésors de l'éloquence et la poésie, et que nos pères n'ont conservée qu'après des années de lutte contre le despotisme insensé des conquérants. Messieurs, soyons sur nos gardes ; la culture de la langue nationale est une partie essentielle de l'éducation de chaque peuple. Les langues étrangères ne doivent venir que secondairement, que subsidiairement, et un peuple sans langue est dans toute la force du mot un peuple enfant.

La patrie de l'esprit, ce sont ces maisons bénies où vos enfants puisent la science et la vertu ; ce sont nos usages catholiques et nos autels ; c'est cette religion qui a prié sur le berceau de notre nationalité, c'est la constitution qui nous en garantit le libre exercice.

La patrie de l'esprit, c'est notre commerce dont il faut élargir les bases et auquel il importe d'ouvrir de nouveaux horizons ; c'est notre industrie que nous devons développer dans de plus larges proportions ; c'est notre agriculture qu'il est nécessaire d'améliorer journellement. Ici chacun de nous doit se rappeler qu'il a une double mission à accomplir en ce monde : 1^o. suppléer à ce qui manque à la Passion de Jésus-Christ, en appliquant aux maladies de son âme les remèdes qui ont coûté à ce Dieu de bonté jusqu'à la dernière goutte de son sang ; 2^o. suppléer à ce qui

manque au grand œuvre de la création en utilisant au bénéfice du progrès matériel les agents naturels et toutes les richesses du monde inorganique ou de la matière.

La patrie de l'esprit ou de la raison pratique, c'est encore pour nous une éducation supérieure ou élémentaire, avant tout saine, bien étagée, mieux nuancée et distribuée avec beaucoup de discernement : autrement, nous verrons peut-être bientôt l'équilibre social se rompre avec violence ; c'est une législation en rapport avec nos besoins spéciaux et protectrice de nos institutions et de nos droits. Enfin, la patrie de l'esprit pour nous, c'est le défrichement de nos terres publiques, la chute de nos forêts séculaires sous les coups redoublés de la hache, et le patronage le plus libéral et le plus sincère accordé à l'œuvre si importante de la colonisation.

Voilà, messieurs, ce que c'est que la patrie ; voilà ce qu'il faut aimer et ce qu'il vous faut savoir aimer.

Voilà aussi, sans doute, ce que vous aimez aujourd'hui et ce que vous aimerez toujours, sans qu'il soit besoin de vous le dire. L'instinct de la patrie est un des instincts les plus vivaces affectés au cœur de l'homme ; il peut s'éteindre dans quelques individus, mais il ne s'éteint jamais dans les masses, à moins que Dieu n'entre en jugement avec une nation et ne la mette au ban de l'univers, comme il a fait du peuple juif.

IV.

Messieurs, il y a 331 ans que Jacques Cartier a découvert notre beau pays. En 1665, la population de la colonie ne se montait qu'à 10,000 âmes. En 1720, Québec, la ville de Champlain, comptait 7000 habitants, et celle de Maisonneuve, Ville-Marie, aujourd'hui Montréal, 3000. N'est-ce pas le lieu de dire avec l'un de nos meilleurs historiens que, parmi les bénédictions que Dieu a accordées au peuple du Canada, celle que le Seigneur donnait à Adam et à sa famille : *Crescite et multiplicamini*, ne lui a pas manqué, puisqu'aujourd'hui les provinces de l'Amérique britannique comptent au moins un million d'individus d'origine française, déduction faite du trop grand nombre d'infortunés enfants du sol que le flot de l'émigration a jeté sur la terre étrangère et qui languissent la plupart dans un hideux servage. Pauvres frères !!

En dehors de la question de la population, il y aurait encore une foule de progrès à signaler si l'on se plaçait aux divers points de vue de l'économie politique, des sciences, des lettres, des arts, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Messieurs, tant d'effets si peu ordinaires, dans le même laps de temps, se rattachent nécessairement à une cause féconde et puissante. Quel est donc le principe de la marche si sûre, si régulière et si rapide que les événements et les choses ont suivie, en ce pays, depuis cinquante ans surtout ? Messieurs, voici une réponse, comme l'Épître de Jésus-Christ : Le Canada a toujours été une terre éminemment catholique ; la vraie foi y a fait germer et fleurir les vertus que je viens de préconiser à si juste titre, vertus essentiellement génératrices de l'ordre, de la paix et d'une prospérité durable : puis, Dieu aime ce pays ; il l'a protégé particulièrement, et il le protégera encore de la même manière, non-seulement parce que la race qui l'habite n'a jamais, à l'exemple de certaines sociétés plus ou moins verrouillées de l'Europe ou de l'Asie, forfait à

l'honneur chrétien et imprimé à son front le stigmate flétrissant du sacrilège, mais encore, mais surtout, parce que, dans ses admirables desseins, il veut faire de notre pays le boulevard du catholicisme et de la vraie civilisation dans l'Amérique du Nord.

Messieurs, je finis, mais en finissant, j'aime à épancher un peu mon cœur.

On se demande quelquefois avec étonnement comment nos pères ont pu supporter tant de souffrances et de labeurs ; comment ils ont pu pousser si loin les sentiments de l'honneur, de l'abnégation et du dévouement ; comment ils ont pu braver, pendant de si longues années, la terrible hache des cruels Iroquois, sans cesse levée sur leurs têtes.

Messieurs, la vie des héros est toujours environnée de mystères : elle ne s'explique guères. Consignée par la reconnaissance dans les pages de l'histoire, elle constitue un enseignement pour l'avenir et sollicite avec modestie l'admiration des siècles.

Je dis que la vie des héros constitue un enseignement : quand je lis les glorieuses annales de notre patrie et que je vois couler jusqu'à la dernière goutte le noble sang de Brébeuf, des Lalemant, des Lemaître et des Vignal, je sens mon cœur s'embraser d'un zèle tout nouveau pour la gloire de Jésus-Christ et le salut de mes frères.

Messieurs, que se passe-t-il en vous lorsque parcourant les mêmes annales, avec le sentiment d'un bien légitime orgueil, les grandes ombres de Jacques Cartier, de Champlain, d'Iberville, de Montcalm et de tant d'autres héros se dressent et posent tour-à-tour devant vous ? L'histoire le dira et j'ai la confiance que son jugement sera tout à votre honneur et à votre gloire.— Ainsi soit-il.

La Cavée du Sacrilège.

Avez-vous quelquefois réfléchi à ce qu'il resterait de la divine Providence, à l'espèce de sinécure où le Créateur serait réduit de par ses créatures, si l'on en croyait les étranges prétentions des gens du monde, même de certains esprits distingués d'ailleurs, mais qui semblent perdre les premières notions du sens commun dès qu'ils s'occupent de matières religieuses ?

Voici, par exemple, qu'à la suite de longs scandales sociaux, — des blasphèmes presque tournés en habitude, de la violation persistante du repos dominical, — voici que tout-à-coup éclate quelque fléau public, une contagion, une famine, des inondations, des chômages, une guerre meurtrière, le choléra. La voix des évêques s'élève, disant que le bras de Dieu s'appesantit sur nous, que le Ciel veut nous punir de nos crimes et réveiller par un coup de foudre ceux qui ne savent pas entendre les douces invitations de l'infinie miséricorde.

Vous croirez peut-être que, pendant que les chrétiens s'humilient, les autres, les coupables — coupables au moins de leurs applaudissements — sauront se taire ?

Non. Dans le camp des libres penseurs, on n'a pas assez d'indignation contre les violences épiscopales qui font ainsi intervenir à chaque instant Dieu dans les choses de la terre. On rappelle à leurs Grandeurs — comme si leurs Grandeurs pouvaient l'avoir oublié — que la justice d'ici-bas est toujours boiteuse, que plus tard seulement se règlent les comptes définitifs.

C'est très-bien... Et si, un autre jour, vous êtes ame-

nés à raisonner de la vie future avec ces sages censeurs, vous vous apercevez, — lorsqu'ils y croient, — qu'ils en font deux parts : le paradis qu'ils daignent admettre ; l'enfer qu'ils rejettent, dont ils rejettent du moins le terrible et distinctif caractère : l'éternité de ses supplices.

Il en résulte que, si Dieu ne doit pas punir dans ce monde les grands coupables, et si, après la mort, il ne leur réserve que des châtimens insignifiants, et en tous cas temporaires, la justice divine est singulièrement désarmée.

Tâchons de ne pas être de ceux à qui ce désarmement profiterait.

Tâchons aussi, tout en reconnaissant que là-haut seulement les arrêts, qu'ils soient éléments ou sévères, seront irréfornables, tâchons de ne pas fermer les yeux aux avertissements que le Dieu vengeur nous donne souvent de ce côté-ci de la tombe. Gardons-nous de la sottise obstination qui ne voit que de fortuites coïncidences là où apparaît le doigt de Dieu. Soyons de ces bienheureux pauvres d'esprit dont il a été dit : " Mon Père, je vous rends grâces, parce que vous avez caché ces choses aux savants et aux puissants, et que vous les avez révélées aux humbles et aux petits."

Le récit que je vais faire, et qui m'a suggéré ces réflexions, n'est pas une histoire inventée à plaisir. Le vénérable curé de la paroisse où se sont passés les faits que je rapporte m'est garant de leur authenticité. Toute une population, qui en a été témoin, les a, comme son pasteur, rattachés à un principe bien autrement auguste et fécond que l'aveugle hasard. Plusieurs sont revenus à la pratique de leurs devoirs religieux, sous l'impression de ces terribles repréailles que le Tout-Puissant a voulu exercer, dès cette vie, contre le sacrilège.

Adolphe Forlin est un jeune colporteur, marchand de statuettes de dévotion.

Avant de le traiter de paresseux sur l'étiquette du sac, écoutez son histoire.

Elle est simple ; c'est peut-être celle de beaucoup d'autres. Elle n'en est pas moins touchante et digne d'être proposée en exemple.

Bon élève de l'école des Frères, dans une ville considérable du centre de la France, Adolphe, après sa première communion, entra en apprentissage chez un mouleur.

Il avait pour cet état un grand attrait, on pourrait dire une véritable vocation.

Tout enfant, il aimait à pétrir de la terre glaise et à en faire des bustes et de petites statues qui annonçaient vraiment d'étonnantes dispositions ; avec un grain d'ambition, ses parents eussent rêvé de faire d'Adolphe un artiste.

Ils préférèrent en faire un honnête ouvrier.

Seulement Adolphe, encore apprenti, était déjà, pour tout ce qui touche au côté artistique de la profession, le premier de l'atelier... Son apprentissage, qui devait durer trois ans, fut achevé en moins de douze mois.

Deux ans il travailla chez le même patron, gagnant ses trois francs par jour. Quand je dis ses, je veux dire qu'ils étaient bien sa propriété, puisqu'il les donnait, sans en rien retenir, à sa mère, pour l'aider à faire aller le ménage et à élever les trois petites sœurs et les deux petits frères de notre héros.

L'année suivante, Adolphe perdit son père.

La misère était tout près d'entrer dans la famille. Adolphe s'ingénia pour lui barrer le chemin.

Ses soirées étaient à lui. Au lieu de les consacrer à la lecture qu'il aimait passionnément, ou à faire jouer les petits, ce qui l'amusaient lui-même, car, malgré ses dix-sept ans, il était encore enfant, comme sont les cœurs simples ; au lieu de se coucher avec le jour, ce qui lui eût assez convenu, car il se levait avant l'aurore, il passa ses soirées à colorier quelques-unes des meilleures statuettes sorties des ateliers de son patron.

Il le fit avec infiniment d'adresse et de talent. Aussi, ce qui lui revenait, blanc, à deux ou trois francs, — après qu'il y avait consacré une soirée de travail et dépensé deux ou trois francs d'enluminure, il le revendait dix et douze francs à des papetiers ou à des marchands d'objets de dévotion.

Puis il se souvint de ses goûts d'enfant. Il modela des bustes du Saint-Père, des statuettes de la sainte Vierge et des Saints, des médaillons, de petits bas-reliefs. Tout cela, sans être de la dernière correction, avait une verve et une vie, surtout portait un cachet de naïve piété qui lui donnait un grand charme. Il en trouva facilement le débit.

En peu de mois il eut payé les dettes qu'avait occasionnées la dernière maladie de son père, et plus que doublé son gain quotidien. Sa famille était tirée d'affaire.

Il n'en continua pas moins ses travaux du soir, auxquels Dieu avait accordé une double bénédiction. Grâce à eux, la mère d'Adolphe, ses frères et ses sœurs avaient été sauvés de la misère ; et Adolphe avait pris un tel plaisir à manier le pinceau ou l'ébauchoir, que les abandonner eût été pour lui un vrai chagrin.

D'ailleurs, il ne cessait pas pour cela de jouer son rôle de grand frère. Pendant qu'il préparait ses couleurs ou qu'il pétrissait son argile, les petits l'interrogeaient. Il leur répondait, en leur disant l'histoire des Saints qu'il allait modeler ou rehausser d'or, d'argent, de vert, de carmin.

Et certes, celui qui eût surpris, dans cette mansarde, toutes ces têtes blondes suspendues aux lèvres de cet adolescent en bourgeron bleu, celui qui eût entendu les questions des uns, les réponses de l'autre, qui eût suivi les regards d'amour et de reconnaissance que la mère reportait sans cesse du groupe bien-aimé au grand crucifix de plâtre suspendu au-dessus de la cheminée, celui-là eût assisté à l'un des plus touchants spectacles que les yeux des hommes puissent contempler. Et j'affirme que c'eût été un bien pauvre peintre ou un bien pauvre poète, si, devant un tel sujet, l'inspiration n'eût pas animé sa plume ou son pinceau.

Vint une année funeste, l'année, je crois, du choléra. Les travaux, surtout les travaux de luxe, se ralentirent partout. Adolphe eut pourtant de l'ouvrage tout l'hiver, presque seul de son atelier ; le patron avait successivement renvoyé tous ses ouvriers ; mais il gardait Adolphe, parce qu'il l'aimait beaucoup, et parce qu'à lui seul, comme quantité et comme qualité, Adolphe rendait plus que deux bons ouvriers. Pourtant, quand vint le mois d'avril, Adolphe fut, à son tour, mis à pied... ci, trois francs de moins par jour dans le ménage.

La vente non plus de ses petits travaux personnels n'allait guère : on les avait beaucoup goûtés d'abord ; mais on s'y était un peu habitué. D'ailleurs une crise

commerciale s'annonçait. De toutes parts les bourses se resserraient. Le pauvre grenier des Forlin était encombré de produits sans débouchés!

Adolphe prit un parti héroïque. Il remit à sa mère, pour les dépenses courantes de la famille, cinq cents francs d'économie qu'il avait amassés depuis deux ans, sur la vente de ses plâtres et de ses terres cuites. Il obtint un brevet de colporteur. Il acheta une planchette appropriée à cette nouvelle industrie. Et prenant avec lui, c'est-à-dire fichant sur ladite planchette une vingtaine de ses meilleurs ouvrages, il partit pour faire un tour dans le midi de la France.

Vous voyez par ce long préambule que mon colporteur n'était pas un paresseux.

Son premier voyage fut très-productif. En un mois, il avait vendu tout son chargement. Il envoya l'argent à sa mère, ne se réservant que juste de quoi avoir un morceau de pain et quelques fruits pour manger, et pour coucher sur une botte de paille. En même temps, il se faisait expédier une caisse contenant une seconde cargaison, double de la première.

Il en laissa la moitié chez un charitable aubergiste des faubourgs de Bordeaux; et, chargeant le reste sur sa tête, il reprit sa marche à travers le département de la Gironde.

Je vous assure qu'il y aurait encore ici un joli sujet pour un artiste ou un littérateur chrétien.

A première vue, quoi de plus prosaïque qu'un garçon de dix-sept ans, vêtu de la blouse et portant sur sa tête une planche couverte de bohommes de plâtre?

Peut-être avez-vous quelquefois rencontré de ces colporteurs dans les rues de Paris. Couverts de boue, harassés de fatigue, ils se reposent un instant contre le parapet du quai. Ils sont plusieurs; ils échangent de grossiers propos. Comme les animaux malfaisants, ils semblent n'apparaître que la nuit. Et si vous jetez un coup d'œil sur leur marchandise, vous y reconnaissez avec dégoût, mêlées à quelques objets de dévotion, les plus révoltantes nudités!

Si vous voulez rafraîchir votre imagination, suivez avec moi notre pieux colporteur.

Il part le matin, le cœur tout joyeux. Le soleil qui éclate, la terre qui s'éveille, les oiseaux qui chantent, les fleurs qui répandent leurs parfums, tout cela continue pour Adolphe la prière par laquelle il a commencé sa journée. Il songe à sa mère et à tous les chers petits qu'il a laissés derrière lui. Il se réjouit à la pensée que c'est pour eux qu'il voyage. Puis il remercie Dieu qui lui rend si doux, sauf l'amertume de l'absence, ce petit tour de France.

Dans les moindres villages, les paysans l'accueillent avec joie. Quand ils ne sont pas assez riches pour lui acheter quelque chose, toujours ils lui disent quelques paroles d'amitié; ils l'engagent à se reposer un instant à l'ombre; ils lui font boire un verre de vin ou quelques gouttes d'eau-de-vie.

Habités à lire couramment sur un front de seize ans le vice ou la vertu, les curés aiment Adolphe tout de suite; ils le reçoivent chez eux, ils lui font conter son histoire, presque toujours ils lui achètent, pour le salon du presbytère, quelque belle Vierge ou quelque saint Joseph.

Et puis le pays est si charmant! Il est si doux de traverser ses bois qui semblent d'or au temps des genêts,

et de pourpre dans la saison des bruyères! Et les prairies pleines de fleurs; et les côteaux chargés de vignes, et les ruisseaux où frétilent les poissons d'argent, où les grenouilles se précipitent au moindre bruit! Et ces lointains bleuâtres que l'orme au bout de l'horizon une ligne de collines vaporeuses! Que tout cela est beau! Que tout cela parle éloquentement de Dieu aux cœurs purs! Que tout cela chasse loin de notre voyageur non-seulement l'inquiétude, mais l'ennui! Et qu'il sent bien qu'à côté de lui chemine un invisible compagnon, visible pourtant à l'œil de la foi, son ange gardien!

La vie serait trop facile, si Dieu n'y mêlait des épreuves.

Adolphe allait avoir les siennes.

EUGÈNE DE MARGERIE.

(A continuer.)

La Croix de Pie IX.

Dernièrement, un siège épiscopal du Brésil était vacant, le siège de Fernambouc. Pie IX avait remarqué parmi les prêtres de Rome un jeune ecclésiastique brésilien qui, depuis quelques mois, habitait la ville sainte; il y était venu pour perfectionner ses études ecclésiastiques, et puiser à leur source les grandes vertus sacerdotales dont le missionnaire a besoin; son humilité égalait sa piété. Le jeune abbé de Rogo de Médioros, tel est son nom, devint l'élu de Pie IX: ce ne fut pas sans une certaine lutte. L'humble prêtre, effrayé du fardeau que le chef suprême de l'Église voulait imposer à ses épaules, trop faibles, disait-il, pour le supporter, priait, suppliait le Saint-Père de jeter ses regards sur un autre; des larmes accompagnaient cette filiale résistance. Mais plus le fils voulait se soustraire, plus le père insistait, parce qu'il voyait dans cette résistance même le signe de l'élection du Ciel. Cette scène dit-on, fut attendrissante, comme celles que nous lisons dans l'histoire de la primitive Église. Pie IX devait naturellement l'emporter; le saint Pontife avait dit que son appel était irrévocable, qu'il prenait sur lui toute responsabilité, qu'au besoin il ordonnait.

Quelques semaines s'étaient écoulées, depuis que ce touchant épisode avait eu lieu dans le cabinet particulier du Pape. Le nouvel évêque de Fernambouc devait être sacré le 2^e ou le 3^e dimanche d'octobre. Le jeune prélat, toujours aussi modeste, ne se présentait pas au Vatican: Pie IX le fit appeler. Après s'être entretenu assez longtemps avec lui, le saint Pontife, de plus en plus ravi du choix qu'il avait fait, interrompit la conversation et adressa cette question au futur évêque:

« Cher fils, vous allez être sacré dans quelques jours; avez-vous une croix pectorale? »

Sur la réponse négative de l'évêque, le Saint-Père se leva et se dirigea vers sa chambre à coucher. Il revint portant dans les mains un érin. Le Pape l'ouvrit: une croix couverte de rubis s'offrit aux regards de Mgr. de Médioros. Comme le prélat paraissait étonné et surpris à la vue de cette riche parure:

« Mon fils, dit le pape, ne regardez pas la matière dont cette croix est composée; arrêtez-vous seulement à la pensée que j'y attache. C'est une pensée de courage, de générosité, de sacrifice et de sainte espérance, au milieu des difficultés que vous rencontrerez sans

doute, et des épreuves qui vous attendent dans votre apostolat."

Et le Saint-Père ajouta :

" Cette croix, mon fils, Pie IX l'a portée. Elle m'avait été donnée par le pape Grégoire XVI, au moment de mon sacre; elle ne m'a jamais quitté depuis..."

A cet aveu de Pie IX, Mgr. de Médioros s'écria avec un geste de sainte épouvante : " Mais, Saint-Père, comment pourrai-je consentir à porter un objet aussi précieux, un objet que Pie IX a consacré ! "

" Mon fils, reprit le Pape, vous la porterez; c'est Pie IX qui vous le dit."

En prononçant ces mots, le Saint-Père formait l'écrin et le présentait au jeune prélat.—Tout à coup le front du Pontife, jusque-là radieux, parut s'assombrir. Rouvrant de nouveau l'écrin, Pie IX approcha de ses lèvres la croix qu'il renfermait et la contempla avec un long regard. En ce moment, sans doute, tous les souvenirs de sa longue carrière épiscopale revenaient à la mémoire de notre saint Pontife, et il faisait un suprême effort sur lui-même pour se séparer d'un objet qui lui rappelait tant de souvenirs. Une parole s'échappa de ses lèvres; elle exprimait tout ce qui se passait dans son cœur : " Chère petite croix! j'avais cru qu'elle ne me quitterait jamais!..."

Mais, comme un saint, habitué au sacrifice dans les petites comme dans les grandes choses, Pie IX eut bientôt dominé cet instant d'émotion, et présentant de nouveau l'écrin à l'évêque, avec un sourire de paternité et de bonheur :

" C'est un motif de plus pour moi, mon fils, de vous donner cette croix, se hâta-t-il de dire; vous la conserverez. N'oubliez pas que, dans ma pensée, elle doit être un symbole de courage et un signe de consolation dans l'épreuve."

Chers lecteurs, tous les détails de cette charmante histoire nous ont été donnés à Rome par Mgr. de Médioros lui-même. Huit jours après son sacre, il vint au séminaire français, où j'habitais, et nous enchanta tous par ce récit. Que d'émotions n'avait-il pas dans la voix en nous le racontant, que de larmes dans les yeux! Au reste, cette histoire n'est point encore terminée; en voici les deux derniers traits. Vous avouerez que la péroraison est digne d'un aussi délicieux début.

Possesseur d'un si précieux trésor, Mgr. de Médioros se demanda ce qu'il devait en faire. Ne pas porter cette croix eût été manquer à la volonté du Pape; il le comprenait. Mais après lui, que deviendrait-elle? Sera-t-elle un héritage de famille?—Non; les évêques qui se succéderaient à Fernambouc ne réclameraient-ils pas? Ne sont-ce pas tous les successeurs de Mgr. de Médioros que Pie IX a prétendu honorer ainsi que ce prélat...?

Plein de ces pensées, le pieux évêque, la nuit même qui suivit son audience (le sommeil ne pouvait appesantir ses paupières), traça une espèce de testament au sujet de la précieuse croix. Il y disait que la croix, donnée par Pie IX, passera après lui aux évêques de Fernambouc ses successeurs; qu'ils la porteront jusqu'au jour où Pie IX sera canonisé; qu'en ce jour-là la sainte relique ne pourra plus appartenir aux évêques de Fernambouc, qu'elle sera donnée à la Madone de la cathédrale pour lui servir de parure.

Quelques jours après son sacre, Mgr. de Médioros

se rendit de nouveau au Vatican. Cette fois, le nouvel évêque venait offrir son hommage de reconnaissance et de dévouement au Prince des évêques. Sur sa poitrine brillait la croix de rubis, présent de Grégoire XVI à Pie IX, et de Pie IX à l'évêque de Fernambouc; et dans ses mains vous eussiez distingué un petit écrin. Que renfermait cet écrin? Une seconde croix pectorale.—Celle-ci était reluisante d'émeraudes. Le frère de l'évêque venait de la lui donner, et l'évêque ne voulait pas conserver ce double trésor; il l'apportait à Pie IX.

" Très-Saint Père, dit-il au Pontife, vous m'avez fait un précieux présent. Permettez-moi d'en faire un à mon tour au *denier de Saint-Pierre*. Mon frère, qui ne pouvait pas supposer la bienveillante attention de Votre Sainteté, vient de m'envoyer cette croix; je n'en avais plus besoin: celle que j'ai reçue de vous et que je dois porter toujours me suffit. N'est-il pas juste que le nouveau présent passe dans le trésor épuisé de la sainte Eglise? "

Pie IX reçut l'écrin, et remercia avec effusion l'évêque au cœur si généreux, à l'âme si pleine de gratitude. Puis, après un moment de silence, donnant à sa voix émue un caractère de solennité :

" Mon fils, dit-il à l'évêque, en remettant l'écrin dans ses mains, vous avez fait un présent au Souverain-Pontife: il a accepté ce présent. Mais Pie IX ne peut consentir que le don paternel qu'il vous a fait vous prive d'un fraternel souvenir. Pie IX vous rend cette croix: gardez-la; car elle ne vient plus seulement de votre frère, c'est votre Père aussi qui vous la donne!..."

Préservatif Infaillible des Indiens contre le Choléra.

On lisait, il y a peu de jours, dans le *Moniteur du Soir*, que M. le docteur Velpéau sollicité, au sein de l'Académie des Sciences, par M. le sénateur Leverrier, d'émettre sur le Choléra l'opinion de sa haute expérience en matière médicale, s'est vu contraint d'avouer l'impuissance des médecins à définir la nature et, par conséquent, à préciser le préservatif essentiel de cette redoutable épidémie.

Il résulte du franc aveu de cet illustre praticien, que, dans le chaos des théories contradictoires qui s'agitent autour de ce lugubre problème, les docteurs officiels font preuve de zèle et de dévouement, mais ne sauvent que les malades trop légèrement atteints pour succomber, ou ceux, en bien petit nombre, que protège contre les assauts du mal une force exceptionnelle de constitution.

Pendant que les maîtres de l'art attaquent, chacun par voie d'essai, quelque symptôme différent, le fléau marche plus vite que l'étude qui tâtonne, et la terreur se propage avec la rapidité des décrets.

Sans nous égarer dans le verbiage des thèses pathologiques, posons une simple question.

Ne demandons point ce que c'est que le Choléra. La réponse est dans l'avenir, et c'est le présent qui nous presse,—le présent tout chargé de funérailles.

Mais quelle que soit en réalité la cause génératrice de l'épidémie ainsi nommée, ne pourrait-on pas l'attribuer à la circulation d'un virus mortifère, excessivement

subtil, dans certains courants de l'atmosphère ou des eaux ?

Pourquoi point ?...

La mortalité qui sévit, en ce moment, non seulement sur les hommes, mais sur certaines classes d'animaux, y compris les oiseaux et les poissons, semble autoriser cette hypothèse.

Or, si, dans les fièvres miasmiques, par exemple, la science médicale procède par empirisme, c'est-à-dire en substituant les indications de l'expérience au vague rationalisme des théories, pourquoi ne pas agir de même en présence du Choléra ?

Aujourd'hui encore, après tant d'années d'incessante observation depuis la découverte du quinquina, nul médecin ne saurait préciser de quelle manière, ni sur quel système de l'économie animale agit la mystérieuse vertu de cette substance. Et cependant l'efficacité absolue du quinquina, contre l'invasion des fièvres miasmiques, n'en est pas moins universellement constatée par toutes les Ecoles médicales. Il en est de même pour d'autres substances, telles que le mercure, les préparations d'antimoine, etc., contre lesquelles les médecins s'étaient autrefois insurgés jusqu'à les faire bannir de la thérapeutique par arrêt des Parlements, et dont, aujourd'hui, la science se sert en s'appuyant sur cette vérité devenue vulgaire, que l'expérimentation d'une série de faits suffisamment nombreux et soigneusement vérifiés, est plus concluante que tout raisonnement.

Pourquoi donc ne pas appliquer franchement la même règle à la médication du Choléra ?

Pourquoi ne pas admettre que ce qui est inconnu ou inusité dans une contrée, peut être parfaitement connu et très-efficacement usité dans une autre ? La loi du progrès intellectuel et physique ne prescrit-elle pas aux nations, comme aux individus, de s'assimiler tout ce qui se rencontre de bon et de profitable dans les plus diverses sociétés humaines ? Toutes les œuvres de Dieu n'ont-elles pas, dans sa providence, leur raison d'être absolue, leur valeur relative, et leur correspondance avec les faits dont se compose la vie ? Les accidents que nous appelons *découvertes* sont-ils autre chose que la manifestation des puissances cachées dans les différents règnes de la nature, merveilles que le Créateur se plaît à révéler, dans la succession des âges, tantôt spontanément, tantôt sollicité par les besoins de l'humanité, mais toujours pour nous élever à lui par une admiration filiale et reconnaissante des bienfaits dont il est la source éternelle ?

Eh bien ! disons-le tout de suite, tandis que nos médecins, confondus par le mystère dont s'enveloppe le Choléra, laissent périr leurs malades à côté de leurs creuses et prétentieuses théories, les Indiens, qui n'ont pas besoin de diplôme et de bonnet doctoral pour appliquer les connaissances léguées par leurs pères et qu'ils transmettent à leurs enfants, les Indiens, dis-je, se contentent, pour prévenir le Choléra, d'administrer *intérieurement*, selon la formule ci-dessous précisée, la substance qu'ils nomment *Cupour-Barros*, et qu'ils emploient comme nous employons le quinquina, c'est-à-dire sans rechercher inutilement le secret de ses propriétés curatives.

Le *Cupour-Barros* n'est autre chose que le *Camphre*, ainsi appelé du nom de Kaempfer, qui, le premier, l'introduisit en Europe, sans désigner son usage contre le *Choléra*, soit qu'il l'ignorât, soit parce que cette

maladie, particulière à l'Orient, n'avait pas encore soupçonné devoir émigrer, à certaines époques, chez nos races occidentales.

Le *Camphre des Indes*, qu'il faut se garder de confondre avec les imitations qu'en fait le commerce européen, de même qu'il contrefait tant d'autres substances, est un spécifique *infaillible*, et ne craignons point d'ajouter : LE SEUL INFALLIBLE pour combattre les symptômes du *Choléra* dans les trois périodes de son invasion, et pour en opérer la complète guérison.

C'était le devoir d'un homme de cœur de livrer à la plus grande publicité possible la formule d'un remède à portée de tout le monde par son extrême simplicité et par son efficacité constatée dans l'Inde, de temps immémorial.

Laissons les Académies s'enchevêtrer dans leurs verbeuses et stériles discussions ; mettons le bon sens pratique à la place des rêveries d'une prétendue science, et bénissons humblement la main de Dieu qui, dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral, apporte un remède à côté de chacun de nos maux.

Il est important de faire remarquer que les médecins se trompent en présumant que le changement de température et l'abaissement de la chaleur peuvent diminuer l'intensité du fléau. L'expérience a prouvé que ces modifications atmosphériques n'influent aucunement sur le développement des symptômes cholériques, et n'éloignent point la menace des cas foudroyants et des morts presque instantanées.

Il est donc nécessaire d'employer, sans perdre de temps, à la première apparition du malaise précurseur, la potion suivante :

FORMULE.

Faites dissoudre cinq centigrammes de Camphre pur des Indes, dans quelques gouttes d'alcool.

Quand cette dissolution est opérée, ajoutez-y vingt grammes d'un mucilage de Gomme arabe, et après avoir bien mêlé les deux substances, faites avaler cette dose, en une fois, à la personne, enfant ou adulte, que menace l'invasion cholérique.

Si la nécessité l'exige, c'est-à-dire si, au bout d'une heure, les symptômes n'ont pas encore entièrement disparu, administrez une seconde dose de la même préparation, et tranquillisez-vous : la guérison sera complète.

Cette médication intérieure est parfaitement inoffensive, et il est seulement recommandé de la préparer et de l'administrer avec une exactitude rigoureuse, soit comme dose et mélange des deux substances, soit comme intervalle entre les deux absorptions.

Pour prévenir l'invasion ou le retour des miasmes cholériques, il n'est pas inutile de porter sur soi, dans un sachet de papier, et de déposer dans les lieux d'habitation mal aérés ; un morceau de Camphre pur, dont les propriétés anti-septiques, c'est-à-dire anti-putrides, sont connues depuis la haute antiquité. L'évaporation du Camphre pur neutralise instantanément tous les miasmes délétères.

MM. les Curés pourront faire beaucoup de bien en propageant cette précieuse indication dans leurs paroisses.

Nous espérons que les médecins de campagne s'assureront loyalement de son efficacité, avant de la nier ou

de la critiquer par un faux amour-propre de profession dont la franchise du docteur Velpéau a d'ailleurs fait justice.

JOHN-HENRI VRIES.

Mémoire sur le Choléra.

Adopté par une Commission de Santé, convoquée, au Siège du Gouvernement, par l'Honorable Ministre de l'Agriculture, conformément à un Ordre de Son Excellence le Gouverneur en Conseil.

CHAPITRE I.

§ I.

CARACTÈRES EXTÉRIEURS DU CHOLÉRA.

Le Choléra se montre sous presque tous les climats, un très petit nombre d'endroits du globe ayant, de fait, échappé à ses visites ; il attaque les deux sexes indistinctement, tous les âges, toutes les conditions : l'enfant et le vieillard, le riche et le pauvre, le fort et le faible, tous sont sujets à ses coups.

Il sévit d'ordinaire (pas toujours cependant) d'avantage là où l'agglomération, la misère et la malpropreté se rencontrent. L'intempérance et les autres vices rendent invariablement les effets de la maladie plus désastreux.

Souvent l'approche du choléra est signalée à l'avance par la prédominance d'autres maladies contagieuses, endémiques ou épidémiques, et une tendance générale aux affections de l'estomac et des intestins. Souvent encore les approches du Choléra sont annoncées par des épizooties qui ravagent les troupeaux d'animaux domestiques.

De tous les renseignements recueillis sur cette matière et de toutes les circonstances observées, il résulte que deux ordres de faits relatifs au choléra semblent présenter partout un caractère invariable qu'il est important de noter ; l'un a trait à la mortalité proportionnelle, l'autre à l'influence de la saison froide sur la maladie.

La mortalité, dans tous les pays et dans tous les temps, n'est jamais descendue au-dessous d'un tiers du nombre des cas de choléra confirmé et la moyenne semble avoir été de quarante à cinquante pour cent.

La saison froide a, toujours et partout, eu pour effet de diminuer l'intensité du choléra ; dans les pays froids comme le nôtre, le choléra ne résiste pas à l'hiver : les quelques faits isolés à ce contraire ne peuvent, en aucune manière, faire rejeter l'ensemble des faits qui donnent à cette proposition un cachet de certitude indéniable.

Ces quelques données sur le choléra sont fort importantes : il est bon que chacun sache ce qu'il y a de certain, ce qu'il y a de douteux, le positif et le négatif, afin de voir les choses comme elles sont et de n'être pas la proie d'espérance et d'une sécurité illusoires ou de ridicules frayeurs ; car il en est beaucoup qui ont péri victimes de la maladie pour s'être imprudemment liés à de vains systèmes et à de faux remèdes, ou pour s'être follement exagéré l'étendue des dangers de leur situation.

Il est utile que chacun possède une connaissance élémentaire des symptômes du choléra, comme des prodromes, ou signes précurseurs de la maladie ; car, ordinairement, une attaque de choléra s'annonce par une

espèce d'affection qu'on a nommé *Cholérine*, laquelle peut se terminer sans que le choléra confirmé vienne lui faire suite, mais qui semble, cependant, lui servir comme d'avant-coureur.

La *Cholérine* est caractérisée par les symptômes suivants, lesquels néanmoins n'arrivent pas toujours dans le même ordre, ni tous à la fois, ni tous exactement de même chez divers individus : bruits et mouvements dans les intestins, douleurs de ventre, diarrhée généralement bilieuse, sensation de malaise et de faiblesse, perte d'appétit, blancheur de la langue, quelquefois mal de tête et souvent envies de vomir.

Il ne faut pas oublier qu'en temps de Choléra il y a une disposition générale à la diarrhée et que le dérangement des intestins peut dégénérer en cholérine, comme la cholérine peut passer au choléra confirmé.

Lorsque la cholérine se transforme en choléra, ou, si l'on aime mieux, lorsque les prodromes ou symptômes précurseurs se confirment, de même que lorsque le choléra arrive tout d'un coup sans aucun symptôme précurseur apparent, le progrès de la maladie est marqué par des périodes successives plus ou moins caractérisées et qu'on a désigné de diverses manières, entre autres de la manière qui suit : 1o. *Période d'invasion*, 2o. *Période d'état, ou ulgide, ou cyanique*, 3o. *Période de réaction*, 4o. *Période de terminaison* : ou simplement, première, seconde, troisième et quatrième période.

La *période d'invasion* est caractérisée par plusieurs ou tous les symptômes suivants : diarrhée, vomissements, douleur à la région de l'estomac, crampes, diminution générale de la chaleur de la peau, froideur des extrémités, sensation progressive de constriction au creux de l'estomac, anxiété, altération particulière de la voix, pouls précipité et devenant de plus en plus faible, yeux ternes et enfoncés dans les orbites, face livide et contractée, soif irrésistible et désir ardent de boire de l'eau froide, diminution graduelle ou suppression subite des urines.

La *Période d'état* est caractérisée par une augmentation des symptômes précédents suivis de la coloration de la peau qui devient bleuâtre et livide, d'une transpiration froide et visqueuse qui donne aux extrémités et surtout aux doigts l'apparence ridée de la peau des noyés, d'une exacerbation du symptôme des crampes, d'évacuations blanchâtres dont la matière ressemble à de l'eau de riz ou de gruau, lesquelles sont souvent émises sans que le malade en ait connaissance : le malade bientôt répand une odeur nauséabonde et prend un aspect sinistre, la respiration devient de plus en plus froide et de plus en plus pénible, une prostration générale s'empare de toutes les forces vitales ; mais l'intelligence demeure intacte presque toujours, jusqu'au dernier moment que la mort vient terminer cet ensemble de symptômes aussi terribles qu'étranges.

La *Période de réaction*, quand le malade survit à la période précédente, se montre par les signes suivants : le pouls revient graduellement, la coloration bleuâtre disparaît à mesure que la peau reprend sa chaleur naturelle, la respiration devient plus facile et plus régulière, la voix revient par degrés à son timbre ordinaire, une sueur modérée humecte la peau en même temps que la face se gonfle plus ou moins et que les yeux semblent s'injecter de sang. Quelquefois la réaction est trop violente et, alors, il y a danger de congestion de quelqu'organe intérieur, du cerveau surtout.

La période de terminaison est caractérisée par un retour plus marqué vers l'état normal et surtout par le retour des fonctions urinaires et bilieuses à leur état de santé en même temps que la turgescence de la face et la rougeur des yeux disparaissent; mais ici encore il y a danger de voir cette courte convalescence du choléra dégénérer en une affection secondaire, dont les symptômes ressemblent, en quelque sorte, à ceux des fièvres typhoïdes.

Tous ces symptômes peuvent varier dans leur forme, ils varient beaucoup en intensité, et encore dans leur ordre de succession; ils se rencontrent tous et bien marqués dans beaucoup de cas, tandis que plusieurs d'entre eux ne se montrent en aucune façon ou d'une façon peu marquée, dans d'autres cas; mais, pris plusieurs ensemble, ils caractérisent le choléra asiatique et le font aisément distinguer de toutes les autres affections.

La mort peut arriver à toutes périodes de la maladie, mais généralement elle arrive à la seconde période dite d'état ou algide.

La terminaison fatale de la maladie, de même que la terminaison heureuse peuvent arriver en quelques heures et peuvent aussi être retardées de quelques jours: des malades sont morts quatre heures seulement après la première attaque du choléra, d'autres n'ont succombé qu'après soixante dix heures de maladie; néanmoins ces cas de courte et de longue durée sont des exceptions assez rares et la mort ou la convalescence arrivent d'ordinaire, dans des limites de temps beaucoup plus rapprochées que ces deux extrêmes.

§ 2.

PROPAGATION DE LA MALADIE.

Ce n'est point ici le lieu de discuter la question de savoir si le choléra est une maladie contagieuse, épidémique ou pestilentielle; elle pourrait, puisqu'on ne sait à peu près rien de sa nature mystérieuse, participer aux trois caractères qu'on veut définir par ces expressions, que chacun entend à sa manière.

Il est certain que, d'abord observé dans les Indes, ce fléau est exotique pour tous les pays excepté l'Asie sud-est, et c'est pour cela qu'on l'appelle *Choléra Asiatique*, nom sous lequel il est si justement redouté. Du lieu de sa naissance, à des époques variables, le Choléra commence son tour du monde; il suit de préférence les grandes routes des contrées qu'il visite, accompagnant quelquefois une armée en marche, quelquefois des pèlerins se dirigeant vers le rendez-vous de dévotions, ou bien encore une caravane de marchands; remontant ou descendant les grandes rivières ou traversant les mers, il s'arrête dans tous les centres de populations, semant la terreur et la mort sur son passage....

Comme il n'y a pas de doute que l'infection se transporte, le plus sage est d'agir sur l'admission qu'elle peut être transportée par les choses et les personnes, et même par les courants de l'air et des eaux.

Dans le moment, le Choléra en est à son sixième voyage autour du monde. Il paraît avoir laissé l'Asie méridionale pour l'ouest avec les pèlerins mahométans de la Mecque l'an dernier: après avoir ravagé l'Égypte, le fléau s'est répandu en Turquie, en Italie et dans les autres contrées voisines de la Méditerranée; puis, pénétrant en France par Marseille et Toulon, s'est rendu

jusqu'à la latitude de Paris. La maladie ayant traversé l'océan Atlantique a atteint les îles de la Mer des Caraïbes où il a exercé de très-grands ravages. La probabilité qui existe de voir la maladie visiter nos rives a éveillé l'attention du gouvernement canadien et de nos autorités municipales; car les seuls points du globe qui jusqu'ici sont demeurés en dehors des atteintes du choléra sont les régions extrêmes du Nord et du Sud, les portions intérieures quasi inexplorées de certains continents et les lieux élevés des pays de montagnes. Les lignes que suit de préférence le fléau dans sa marche sont les rivières navigables, et beaucoup d'écrivains sont d'opinion que, en thèse générale, le voisinage immédiat des eaux, soit de la mer, soit des lacs ou des rivières, sont des localités de choix pour le choléra.

Quelques faits exceptionnels étant mis à part, l'observation démontre que les ravages du choléra s'exercent à peu près en raison directe de la prédominance de l'ivrognerie et des autres vices et en raison de la misère, de la malpropreté et de l'encoulement. Le fléau quelque fois revient sur ses pas et, avant de disparaître entièrement, exerce de nouveaux ravages dans certaines localités qu'il semblait tout à fait avoir abandonnées. Le choléra d'ordinaire s'avance de proche en proche; mais on l'a vu d'un bond quelquefois pénétrer dans des lieux distants de plusieurs centaines de milles des endroits précédemment envahis.

§ 3.

LES ÉPIDÉMIES CHOLÉRIQUES EN CANADA.

Ce fut en 1832 que le choléra fit sa première apparition en Canada.

Les ravages qu'il exerçait en Europe, depuis quelque temps, faisaient présager le fait que le continent américain, comme les autres continents, serait soumis à la visite de cette maladie. En octobre 1831, l'Exécutif canadien publia une communication, venant des autorités de Londres, sur le sujet; sur ce, une assemblée des médecins de Québec eut lieu pour aviser, en même temps que le gouvernement dépêchait M. le Docteur Tessier à New-York, pour y étudier les moyens adoptés par cette grande ville contre l'introduction et la propagation du fléau redouté.

La première commission sanitaire instituée en Canada à l'occasion du choléra asiatique fut formée à Québec en Février 1832; elle était composée de MM. les Drs. Morrin, Parent et Perrault; quelques mois plus tard, à l'approche du fléau, un Bureau de santé, beaucoup trop nombreux, fut organisé, lequel passa des règlements de quarantaine et autres. Le choléra—qui (bien qu'en ait dit quelques auteurs) sévissait alors à New-York, Boston et autres villes des États-Unis,—fut introduit en Canada, par Québec, le 8 de Juin, apporté qu'il était par des navires venant des Îles Britanniques: le fléau une fois à Québec s'étendit dans les paroisses voisines avec une rapidité effrayante.

La maladie était à Montréal deux jours après, le 10 Juin, et se répandit ensuite dans presque toutes les localités du Bas-Canada et du Haut-Canada: elle disparut du pays vers la mi-Octobre, ayant ainsi duré à peu près quatre mois.

Le second choléra suivit le premier de très-près et visita le Canada en 1834. Il apparut d'abord vers la fin du mois de Mai au Lazaret de la Grosse-Île; mais

sous une forme tellement mitigée qu'on douta quelque temps que ce fut vraiment cette même maladie dont les effets avaient été si terribles en 1832. A la fin de Juillet la maladie reprit son véritable caractère et disparut vers le mois de Septembre. Le Bureau de santé fit chanter à cette occasion une grand'messe d'actions de grâce dans la Cathédrale de Québec le 2 Octobre. Cette seconde visite du choléra a donc aussi duré environ quatre mois; mais une partie du temps sous une forme très-bénigne.

Le troisième choléra apparut ici en 1849.—Il avait sévi dans diverses parties de l'ancien monde durant les années 1847 et 1848: il nous vint cette fois par les États-Unis et semble avoir fait sa première apparition à Kingston, à la fin de mai: la maladie existait depuis quelque temps dans plusieurs villes de l'Union américaine et, dans le moment, remontait avec une grande rapidité les rivières Mississipi et Missouri dont elle ravageait les bords.

Quelques cas très-légers furent observés à Québec dans les journées du 11 et du 12 juillet, époque qui semble avoir été celle du commencement de ses grands ravages qui s'étendirent alors à tout le pays. L'épidémie de 1849, en somme, fut moins destructive que celle de 1832, bien que certaines localités aient été plus maltraitées. La maladie, qui présenta cette fois, à Montréal, un exemple de retour après un premier départ, avait complètement disparu de tout le pays à la mi-octobre, après avoir duré en tout environ quatre mois et demi.

La quatrième épidémie de choléra eut lieu en 1851.

Elle nous est venue par les États-Unis, et Québec fut le dernier endroit attaqué. La maladie commença à se montrer sous une forme très mitigée, dans le mois d'août, et elle avait complètement disparu avant le premier octobre, ayant duré par conséquent à peu près deux mois, à prendre le pays comme un tout: elle n'avait duré que cinq semaines à Québec, depuis le 25 août jusqu'au 2 octobre, après avoir causé 209 décès dans cette ville.

Le fait suivant peut valoir la peine d'être cité, comme se rapportant à l'influence de la saison sur le choléra dans ce pays. Un des derniers jours que dura le choléra à Québec, c'est-à-dire à l'approche du mois d'octobre, un navire, le *Perthshire*, fit voile de Québec pour l'Angleterre: il avait à peine quitté le port que le pilote mourut du choléra: le capitaine et un marin de l'équipage furent de suite après atteints de la maladie, ce qui engagea le second officier du navire à jeter l'ancre à l'Île-Verte pour attendre le résultat; mais bientôt les deux malades ayant pris le dessus sur le mal, le *Perthshire* remit à la voile et nul autre cas de choléra ne se montra à bord.

La cinquième épidémie du choléra date de 1854: elle pénétra d'abord par Québec et fit son apparition le 20 Juin. Pour ce qui regarde le choléra de 1854, nous avons au long l'histoire de son introduction dans le pays, par le rapport de MM. les docteurs Landry et Jackson et de M. Gauthier, commissaires nommés pour faire enquête sur les faits liés avec l'importation de la maladie.

Deux navires chargés d'émigrants, venant de Liverpool, le *Glenmanna* et le *John Howell*, ayant chacun un médecin d'office, arrivèrent à la Grosse-Île vers la mi-juin. Le *Glenmanna* avait le choléra à bord et

avait perdu plusieurs passagers durant la traversée; le *John Howell* n'avait pas de choléra, mais avait perdu des passagers de la rougeole. Les deux navires mirent leurs malades à terre à la Grosse-Île et, après deux ou trois jours de quarantaine, continuèrent leur voyage jusqu'à Québec avec le reste de leurs passagers: tous deux furent inspectés à leur arrivée dans le port de Québec, le 17 juin. Il n'y avait aucun cas de maladie ni parmi les voyageurs ni parmi les équipages des deux bâtiments; seulement, deux enfants étaient morts de débilité à bord du *John Howell* pendant le trajet de la Grosse-Île à Québec. Les deux navires paraissent avoir joui d'une parfaite immunité, jusqu'au 19 juin qu'ils furent admis à la libre pratique. Les immigrants alors commencèrent à communiquer avec la terre, nombre d'entre eux continuant à venir aux navires pour prendre leur repas et le soir pour y passer la nuit.

Le 20 juin le choléra se déclara presque simultanément dans les deux bâtiments, d'où plusieurs malades furent envoyés à l'Hôpital de la Marine. La maladie fit ensuite irruption parmi les équipages des navires en rade, puis se répandit dans la ville et le voisinage du port.

De Québec, et en suivant sensiblement la marche des immigrants dans leur voyage vers l'ouest, le choléra s'introduisit dans les principales villes qui bordent le St-Laurent et le lac Ontario, dans l'ordre des dates et les circonstances suivantes:

A Montréal, le 22 juin, parmi les immigrants d'abord.

A Kingston, le 25 juin, sur la personne d'un résident, lequel n'avait eu aucun autre rapport avec les immigrants que de les regarder sur le quai, mais qui était adonné à l'abus des liqueurs alcooliques et se trouvait dans des conditions malheureuses d'existence.

A Toronto, le 25, sur la personne de deux résidents qu'on croit ne pas avoir eu de communication avec les immigrants.

A Hamilton, le 23 et le 24, parmi les immigrants.

Le choléra de 1854 cessa d'exercer ses ravages vers la mi-septembre, ayant duré en tout à peu près trois mois en Canada. Le bureau central de santé termina ses travaux, par une résolution de clôture, le 22 septembre.

Le rapport dont sont extraits ces renseignements sur l'épidémie cholérique de 1854 parle de l'immunité dont a joui, cette fois, la ville de Brockville, située comme presque toutes les villes attaquées sur le St-Laurent et dont le port, comme les autres, fut fréquenté par les immigrants des navires infectés.

Un autre fait de quelque importance, aussi mentionné dans ce rapport, mérite d'être ici noté: le choléra ne fit irruption dans le Pénitencier Provincial, situé à Kingston, que le 12 juillet, c'est-à-dire environ un mois après qu'il eût commencé à exercer ses ravages parmi les populations avoisinantes.

Le nombre des morts causées par le choléra en 1854 est porté à 3,486 pour tout le Canada dans les cahiers du bureau central de santé: ce chiffre, on peut l'inférer de la difficulté qu'il a à recueillir de pareilles statistiques, doit être au-dessous de la réalité.

En dehors du chiffre ci-dessus qui a trait au choléra de 1854, il serait difficile, sinon impossible, d'établir le nombre approximatif des victimes du choléra pour chacune des années que notre pays a été soumis à l'influence de ce fléau; mais le chiffre de 1854 peut donner,

par induction, une idée des pertes causées en Canada, par cette maladie, en tenant compte du fait que l'épidémie de 1854 a été l'une de celles qui ont sévi avec le moins de sévérité.

CHAPITRE II.

DEVOIRS PUBLICS ET PRIVÉS EN TEMPS DE CHOLÉRA.

La menace d'un danger public, ou, qui plus est, la présence de circonstances calamiteuses au sein d'une population ajoute nécessairement aux devoirs ordinaires que chacun doit remplir dans l'état de société.

L'Etat, les corps municipaux, les associations, certaines professions et les individus ont tous et chacun des devoirs à remplir, devoirs plus ou moins onéreux, souvent pénibles et même dangereux.

Le choléra, étant un des fléaux les plus terribles qui puissent visiter une population, ne peut faire son apparition au sein d'une société sans appeler les citoyens à l'accomplissement scrupuleux de ces devoirs dans l'intérêt de tous. Les mesures à prendre exigent, du reste, le concours universel des membres de la communauté; car en vain l'Etat ferait-il sa part si les corps publics se refusaient à faire la leur; en vain les corps publics prêteraient-ils à l'Etat leur coopération si les institutions, les familles et les individus négligeaient ce qu'ils ont à faire en semblable occurrence.

Il y a solidarité dans le danger, il y a donc communauté d'intérêt appelant une action commune pour la défense.

À l'Etat le devoir de travailler à l'organisation générale, à la surveillance extérieure et à l'enseignement public: il doit tenir les grandes gardes et défendre les approches, si la chose est possible. La loi de santé qui forme le chapitre 38 des Statuts Refondus du Canada, et les lois concernant la Quarantaine définissent les devoirs de l'Etat dans l'espèce, en dehors de ce qui appartient, naturellement et de droit, à l'administration publique.

Répandre des idées saines et de sages avis sur la matière, mettre les autorités locales en demeure de faire la part que la loi leur assigne, instituer un bureau central de santé, avec lequel les bureaux locaux et les individus puissent entrer en communication, sont encore des devoirs dévolus au gouvernement, chargé qu'il est de communiquer à l'ensemble de la société cette unité de but et cette uniformité de moyens nécessaires en tout état de cause.

Ces remarques relatives aux devoirs de l'Etat ne sont point ici placées pour instruire l'Etat de ses devoirs; mais au contraire pour prémunir le public contre cette erreur trop commune qui consiste à tout attendre du gouvernement, et à négliger ainsi de faire ce qu'il appartient aux corporations et aux individus de faire, et ce dont l'Etat ne peut pas se charger.

Les devoirs des corps municipaux sont plus étendus que ceux de l'Etat dans leurs détails, mais l'action de ces corps est restreinte, quant à l'espace, aux limites de leur juridiction. Il est du devoir des conseils municipaux d'ordonner les mesures de salubrité requises et de veiller à leur exécution, de fournir aux pauvres les choses nécessaires et en cas de maladie, les soins dont ils ont besoin; ils doivent s'éclairer dans leurs délibérations des conseils d'hommes qui, par la nature de

leurs études et le fait de leur profession, sont en état de donner de sages avis.

Les institutions, les familles et les individus doivent toujours être prêts à faire ce que les circonstances demandent d'eux, en s'abstenant de ce qui est défendu et en donnant à ceux qui en ont besoin les secours qu'il est en leur pouvoir de dispenser.

C'est un devoir de tous les jours d'éviter tout ce qui peut être cause de malaise ou de détriment pour le prochain; mais ce devoir devient, en quelque sorte, encore plus obligatoire en temps de calamité publique, alors que le fardeau de la vie devient beaucoup plus lourd que d'ordinaire.

Une responsabilité plus grande s'attache à tous les actes de la vie commune ou privée, dans ces temps de dangers, quand l'abus ou l'usage indiscret des choses, quand un mauvais badinage, une fausse rumeur, une nouvelle vraie mais dite hors de propos peuvent apporter au sein des familles la douleur, la terreur et même la mort.

Les temps d'épidémie, alors que la main du Très-Haut pèse sur nous, doivent être marqués par une réserve plus qu'ordinaire, par la sobriété de l'esprit et du corps, par la simplicité et la dignité des mœurs, par la surveillance sur soi-même et la charité envers le prochain.

La suite de ce mémoire est vouée à l'énoncé des principes généraux qui doivent présider à la direction des corporations et des individus en temps d'épidémie; s'adressant à tous et nécessairement limité à des généralités, ce travail ne peut pas avoir pour but de départir une connaissance profonde de choses dont l'intelligence complète est, de nécessité, le privilège exclusif de ceux qui ont voué leur vie aux études médicales.

Au reste, il serait dangereux d'en dire plus que ce que la communauté des hommes peut facilement comprendre par une étude superficielle, autrement les mécomptes, qui accompagnent toujours une demi-science, pourraient être la cause d'erreurs fatales.

Ceux qui se pénétreront de la teneur des conseils qui sont ici donnés, dans le désir sincère de faire ce qu'ils doivent à eux-mêmes et à la société, en quelque capacité que ce soit, sauront bien comprendre quand ils pourront et devront agir et quand il sera nécessaire de s'aider des conseils et du ministère de ceux qui ont pour mission spéciale d'acquérir, pour tous, un savoir qu'il est impossible à tous d'acquérir chacun pour soi.

CHAPITRE III.

MESURES CONTRE LE CHOLÉRA.

Il est aussi inutile qu'il est dangereux (on ne saurait trop le répéter) de se flatter du vain espoir que, si telle et telle chose était faite de telle et telle manière, l'on pourrait ainsi obtenir une complète immunité contre la maladie: il est également dangereux de s'abandonner à l'idée décourageante qu'on ne peut rien faire pour mitiger les effets du fléau.

Le choléra a ravagé à cinq reprises différentes le monde dans presque toute son étendue, îles et continents, et cela en dépit des mesures prises par les peuples les plus éclairés: il faut donc admettre qu'il nous arrivera chaque fois que les conseils d'en-Haut en auront ainsi décrété.

Mais Dieu a donné à l'homme un certain pouvoir

sur les choses de la nature, en conformité des lois portées par sa sagesse, et l'usage légitime de ce pouvoir, s'il n'est pas toujours suivi d'un entier succès, ne cesse jamais d'obtenir un certain résultat.

Il en est ainsi même pour le choléra. Une heureuse disposition d'âme et d'esprit, des conditions de salubrité bien entendues, de la prudence, une foi pleine d'espoir, des habitudes de modération et de tempérance ont arraché et arracheront des milliers d'existences aux dangers de ce fléau et de bien d'autres. (*Ces réflexions ne sauraient être trop répétées et trop méditées.*—ED.)

Les mesures adoptées contre le choléra, ou toute autre maladie épidémique, peuvent être classées dans l'ordre et sous les titres suivants: 1^o Séquestration ou séparation, 2^o Précautions hygiéniques, 3^o Promulgation d'idées saines et sages conseils, 4^o Prophylaxie ou action préservatrice, 5^o Traitement approprié.

Les mesures de la première catégorie sont évidemment du ressort exclusif du gouvernement et des autorités municipales, et sont réglées par les lois; celles de la seconde, de la troisième et de la quatrième catégorie appellent le concours de la société ou général et de tous ses membres en particulier; les mesures de la cinquième catégorie sont du ressort exclusif des médecins et, sous leur direction, des officiers de santé, des Sœurs de Charité et des gardes-malades.

Si chacun pouvait s'en tenir à son rôle, le bien remplir, sans faire d'embaras aux autres, et si tous pouvaient agir d'accord et d'ensemble, avec courage, dévouement et cette indulgence que les hommes se doivent entre eux, il serait facile de prédire sans être prophète d'heureux résultats, pour le présent et pour l'avenir, d'un pareil ordre de choses.

§ I.

SÉQUESTRATION OU SÉPARATION.

Les mesures sanitaires de séquestration sont de deux genres; celles qui ont pour but d'empêcher l'introduction d'un pays à un autre des maladies communicables, et celles qui sont destinées à circonscrire, autant que faire se peut, la maladie au sein d'un pays actuellement soumis à ses ravages. Le premier de ces modes de séquestration s'opère par le moyen de *Lazarets* ou *Quarantaines*, le second par le moyen d'*Hopitaux spéciaux* et de *Refuges* placés dans des situations aussi isolées que possible.

De telles mesures, on l'a déjà dit, sont extrêmement utiles et d'un grand secours; mais il serait dangereux de négliger les moyens bien supérieurs de salubrité, qui naissent de la pratique des lois de la morale et de l'hygiène, pour se bercer de l'espoir illusoire que les moyens de séquestration peuvent prévenir ou faire cesser ces maladies.

Quelques courtes remarques suffiront pour prouver à tout esprit non prévenu qu'il n'est pas au pouvoir de la science humaine d'imaginer un moyen infallible d'empêcher le choléra d'arriver ou de se répandre dans un pays. Pour être certain de l'efficacité absolue d'une quarantaine, il faudrait être certain du mode de propagation de la maladie, de l'espace de temps pendant lequel le virus ou l'infection peut demeurer à l'état latent; il faudrait connaître les agents capables de neutraliser l'infection et la distance au-delà de laquelle la transmission est impossible.

Il faudrait, pour se placer dans des conditions d'immunité complète, empêcher toute espèce de communication entre les personnes et les choses du pays à protéger, et les personnes et les choses des pays infectés ou suspects, et les personnes et les choses des lieux affectés aux quarantaines, lesquelles devraient encore s'étendre à tous les points accessibles.

Tout cela est ou inconnu, ou impossible: au reste, une pareille séquestration fût-elle praticable entre contrées en communication constante d'affaires, serait elle-même une très-grande calamité.....

Mais c'est sur le Saint-Laurent, aux abords du port de Québec, qu'il est surtout important d'établir une quarantaine régulière, comme l'a prouvé l'expérience acquise dans les épidémies précédentes. Heureusement que le gouvernement possède, en cet endroit, un admirable établissement qu'il s'agit tout simplement d'équiper selon que les circonstances l'exigeront. On ne saurait, en effet, choisir un meilleur local que la Grosse-Île pour servir de lieu de quarantaine, située qu'est cette île à environ dix lieux de Québec, offrant une superficie d'environ six cents arpents, entourée d'eau profonde avec un excellent mouillage pour les navires, distante de plus d'une lieue des habitations les plus voisines et, cependant, pouvant facilement communiquer avec les grands centres au besoin.

La seconde espèce de séquestration dont il a été fait mention au commencement de ce chapitre, savoir: la séquestration qui s'opère au sein même des lieux envahis par la maladie, au moyen d'hôpitaux pour les cholériques, ne peut être ici le sujet de longues remarques. Il suffit de dire que l'établissement de semblables hôpitaux temporaires, destinés à recevoir les malades pauvres et à empêcher ainsi que leur séjour dans des logements malsains et encombrés ne donne lieu à la création de foyers d'infection, est une mesure de la plus haute importance. Il en est encore ainsi de l'établissement de refuges pour les convalescents et les familles soumises à des conditions extrêmes d'insalubrité. C'est aux autorités municipales à faire les frais de ces créations, passagères et c'est aux bureaux locaux de santé à veiller à ce que tout y soit bien exécuté, sous le rapport de l'hygiène et du service médical.

§ 2.

PRÉCAUTIONS HYGIÉNIQUES.

On pourrait, pour l'intelligence du sujet, classer comme suit les mesures hygiéniques à adopter, savoir: *Mesures publiques et mesures privées*, et subdiviser chacune de ces deux classes en deux catégories: *mesures relatives aux personnes* et *mesures relatives aux choses*. Sans s'astreindre rigoureusement à une semblable classification, il est bon, cependant, de n'en point perdre tout-à-fait l'idée, attendu que cela porte l'esprit à plus de clarté.

Nécessairement, les connaissances que peut donner d'un pareil sujet un simple mémoire, doivent être limitées à des généralités; il faut prendre ce travail comme un court énoncé des choses qui s'imposent à la sérieuse considération de tous et qui doivent être l'objet d'études approfondies pour plusieurs. Les mesures de salubrité publique, nécessaires partout, le sont surtout dans les grandes villes; car, toutes choses

égales d'ailleurs, le danger des épidémies est en raison de l'agglomération de la population dans un espace donné de sorte que, de deux populations égales en nombre et autrement semblablement placées, celle qui occupe le moindre espace est à peu près certaine de souffrir davantage dans les temps d'épidémies.

Il est donc important de débarrasser le voisinage immédiat des habitations et l'intérieur des villes et villages de tous objets dangereux de leur nature, tels que contenu des puisards, carcasses ou débris d'animaux, amas de substances végétales, tas de fumiers, en un mot toutes matières actuellement en décomposition ou sur le point d'entrer en fermentation.

À propos de l'enlèvement de ces matières putrescibles, lorsqu'elles se présentent en masse un peu considérables, il est bon de remarquer que, si la chose n'a pas été faite avant la chaude saison, ou avant l'arrivée d'une épidémie, alors il vaut mieux ne pas remuer ces amas de substances en putréfaction, mais se contenter de désinfecter la surface et de couvrir le tout de quelques pouces de terre.

Les mares d'eau stagnante, les égouts découverts, les fossés de décharge des établissements industriels, étant encore des causes d'insalubrité, doivent être l'objet de procédés de désinfection et, de plus, doivent être desséchés ou couverts.

Il est un nombre considérable d'établissements d'industrie qui, par la nature insalubre ou incommode des procédés employés ou de leurs produits, ne doivent pas être admis à prendre place au milieu des villes; de ce genre sont les abattoirs, les enclous où l'on rassemble les animaux pour la vente ou la boucherie, les entrepôts de guenilles et de débris, les manufactures d'acides, de charbon animal ou végétal, de chandelle, de savon, d'engrais artificiel, les fours à chaux, certaines raffineries, les tanneries et beaucoup d'autres établissements, surtout ceux qui ont pour objet de transformer les restes des animaux en produits industriels.

Les grandes écuries et étables, mais surtout les porcheries sont nuisibles au milieu des grands centres de population; comme il serait impossible de faire disparaître les écuries et les étables des villes, il faudrait, toutefois, les soumettre à une inspection régulière et voir à ce que les litières et les fumiers ne s'accumulent pas dans les cours pendant la chaude saison.

Les problèmes difficiles de l'assèchement et des égouts se posent surtout à l'approche des épidémies; mais on comprend qu'il ne peut pas être ici question de traiter un pareil sujet, attendu que chaque fois qu'une ville se voit en état d'entreprendre des travaux de cette importance, sur une échelle quelque peu considérable, il est nécessaire de s'adresser à des hommes spéciaux qui doivent chercher la solution du problème sur place. En l'absence de ces grands moyens d'assainissement (si rarement relativement parfaits), il est essentiel d'avoir recours aux fossés ordinaires pour l'assèchement du terrain, à la désinfection et à l'enterrement pour les matières des puisards et des latrines.

Il existe, dans les rues et dans les cours de presque toutes nos villes, de vieux pavés et autres débris de bois saturés d'humidité et d'ordures qu'il importe de brûler, ou de transporter à la campagne, si on les croit encore bon à quelque usage dans les champs.

Il semblera peut-être que des recommandations de

ce genre, portant des mesures d'une utilité aussi évidente, ne constituent rien autre chose qu'une suite de lieux communs; mais l'on néglige à un tel point les règles les plus élémentaires de l'hygiène, qu'il devient nécessaire de les répéter souvent, afin qu'on ne finisse pas par les oublier tout-à-fait, après les avoir longtemps négligé.

Un des objets les plus nécessaires à l'existence et un de ceux qu'il importe par-dessus tout de se procurer à l'état de plus grande pureté possible, l'eau, doit être le sujet d'une surveillance particulière en temps d'épidémie. Les autorités municipales des villes doivent faire tout en leur pouvoir pour fournir à la population de leurs administrés des eaux saines et abondantes.

La plupart des mesures d'hygiène, surtout spécialement requises en temps d'épidémies, peuvent se résumer en quelque sorte sous les titres de *Propreté* et *Ventilation*. La première condition de propreté, c'est l'absence de toute substance susceptible de fermentation, de l'intérieur ou du voisinage des demeures de l'homme. Toutes les matières végétales ou animales en dehors des conditions de la vie sont susceptibles de fermentation et deviennent, par conséquent, une cause d'insalubrité quand elles sont hors de place; hors de place voulant dire là où elles ne sont pas requises pour les besoins de la culture ou de l'industrie: par exemple, les collections de peaux, de cornes et d'ossements d'animaux sont hors de place, partout ailleurs que dans les établissements où on les transforme en produits usuels, et ces établissements eux-mêmes sont hors de place au milieu des centres de population; encore, les engrais de diverses sortes sont hors de place partout ailleurs que sur la terre qu'ils doivent fertiliser.

Dans les opérations du nettoyage des logements malpropres, il est bon de faire usage d'un peu de chlorure de chaux dans l'eau de lavage. La remarque faite ailleurs, à propos des masses de matières en putréfaction qu'il ne faut pas remuer durant les chaleurs de l'été ou la prévalence des épidémies, peut aussi s'appliquer aux mesures de salubrité à prendre par rapport aux murailles, cloisons et autres surfaces d'habitations excessivement sales: dans ces circonstances il faudrait mieux se contenter de couvrir ces surfaces d'une épaisse couche de peinture ou de chaux que de tenter des lavages considérables à l'eau chaude, lesquels seraient aptes, par l'effet d'une grande humidité accompagnée de chaleur, à donner lieu à la formation et à la volatilisation de miasmes délétères.

(A continuer.)

Lettre sur l'Instruction Chrétienne de la Jeunesse.

(Suite.)

Le premier âge des enfants passe, et c'est pour les parents, souvent occupés d'intérêts matériels ou livrés à de pénibles travaux, un devoir de les confier à des maîtres sûrs et capables qu'ils entoureront d'égards et qu'ils ne blâmeront jamais en présence de leurs enfants. Ils ne se regarderont pas pour cela comme dispensés de toute vigilance. Le maître n'est que mandataire. Le

père et la mère demeurent responsables, et ils doivent s'informer souvent si les enfants sont appliqués, assidus aux écoles, et quand il devient parfois nécessaire de les éloigner du toit paternel et de les faire entrer dans quelque maison d'éducation, ils choisiront toujours celle qui offre le plus de garanties sous le rapport de la foi chrétienne, des mœurs et de la surveillance. Reculer en cette circonstance devant un sacrifice pécuniaire possible, ce serait méconnaître des intérêts de l'ordre le plus élevé; car jamais usage plus noble ne sera fait des biens ménagés aux parents par la Providence.

Ce n'est pas que nous voulions dire que l'instruction doit être seulement religieuse et morale; nous savons qu'à notre époque surtout elle embrasse plusieurs objets; qu'il est utile d'apprendre aux enfants les sciences et les lettres, de les initier à la connaissance de l'histoire, quelquefois même des arts, qui seront pour eux une distraction agréable et une ressource contre l'ennui. Cependant, que l'accessoire ne prenne jamais la place de l'essentiel. La science de la religion peut suppléer à toutes les autres sciences, mais aucune science ne peut tenir lieu de celle de la religion. Pour remplir les hautes fonctions de précepteur de l'enfance, il faut tout le dévouement que la foi inspire. Il est encore des maîtres qui le comprennent et pour qui l'instruction est une sorte de sacerdoce exercé au nom de la famille et de la société. Ils sont heureux quand les élèves qui leur sont confiés appartiennent à des parents chrétiens, ils le reconnaissent aussitôt, et leur tâche devient facile; tandis que leurs efforts demeurent trop souvent sans résultat, lorsqu'il ne trouvent ni appui ni encouragement dans les leçons et les exemples de la famille.

Mais que diront des pasteurs des paroisses qui sont les premiers et les plus nécessaires instituteurs de l'enfance? Quelle tristesse s'empare de leur âme lorsqu'ils voient que non-seulement les parents ne s'informent pas si leurs enfants assistent aux catéchismes de la paroisse, et mettent à profit les leçons de sagesse qui leur sont données, mais qu'ils les détournent plutôt, pour des raisons frivoles, de l'accomplissement de si graves devoirs! Quelle désolation pour un bon curé, lorsque, après mille efforts, il est parvenu à jeter quelques lucres dans ces esprits attardés et à plier ces volontés agrestes au joug salutaire du Seigneur, quand ces premières et heureuses dispositions ont été scellées du sceau du sacrement, de remarquer, après quelques semaines, que tout a été détruit par le contact de la famille! Ne serait-il pas tenté de s'écrier, comme l'infortuné Jacob qui venait de perdre son fils Joseph: Ah! mon fils est mort! une bête farouche l'a dévoré; je le pleurerai jusqu'à mon dernier soupir?

C'est qu'en effet le mauvais exemple fait perdre trop souvent le fruit d'une éducation chrétienne, comme aussi le bon exemple la féconde et l'affermir. L'enfant n'oubliera jamais qu'il a vu son père et sa mère réciter leurs prières avec respect. Il aura été témoin de leur attention pendant le saint sacrifice de la messe; il les aura vus recevoir avec religion les sacrements; jamais il ne les aura entendus proférer une parole de la sainte Écriture ou qui pût blesser la pudeur; et ce souvenir aura fait plus d'impression sur lui que toutes les maximes de sagesse qui auront retenti à son oreille, ou qu'il aura lues dans les livres. Il est surtout une époque où l'exemple a le plus d'efficacité, c'est lorsqu'après les leçons du premier âge, l'adolescent va prendre place dans le cercle de

la jeunesse. Alors ils se rend compte de tout; et, s'il s'aperçoit que son père et sa mère ne mettent point en pratique ce qu'ils lui ont tant de fois recommandé, il commence à penser que peut-être ces devoirs ne sont pas si importants, puisque ceux qu'il révère le plus ne se croient point obligés de s'y assujettir. Il regarde s'il ne lui serait pas possible, à lui-même, de secouer le joug; et s'il cède à cette dangereuse tentation, quelle force aura son père pour le reprendre?

Ainsi disparaît le plan d'éducation première; ainsi s'évanouissent les meilleures résolutions. Le jeune homme ne remplit plus qu'isolément quelques devoirs, et ne tarde pas à s'en affranchir entièrement. Nous ne disons pas que cette conséquence soit juste; car la loi ne perd rien de ses droits sur celui qui l'enfreint. Le jeune homme répondra pour lui-même au tribunal de Dieu. Si la voix de ses parents s'est tue, celle de la conscience n'a pas cessé de se faire entendre. Toutefois, si ceux qu'il regarde comme les dépositaires de l'autorité divine l'avaient précédé dans la voie des préceptes, lui-même les aurait très-probablement suivis. Parents indifférents et coupables, vous ne serez pas réputés innocents, étant devenus plus grands, si vous les laissez libres sur le point de la religion. Quoi donc! est-ce parce que ces enfants sont plus avancés en âge, qu'ils rencontrent plus de dangers, que vous devez abdiquer tout soin; toute vigilance? Mais si vous n'avez pas perdu la foi, vous devez croire qu'il y a pour vos enfants obligation d'observer les saints commandements, et que s'ils y manquent sciemment et persévéramment, ils ne verront jamais la face de Dieu; et comment, après cela, pouvez-vous nous dire que vous les laissez libres sous le rapport de leurs devoirs religieux? Je vous le demande, si votre fils était atteint d'une maladie grave, si le mal empirait chaque jour et que le médecin vous assurât qu'en suivant un régime facile, votre fils guérirait promptement, pourriez-vous le voir sans douleur refuser de s'astreindre à ces précautions nécessaires; et seriez-vous père, si vous disiez que vous le laissez libre et que vous ne voulez pas le contrarier? Votre amour pour votre fils ne vous porterait-il pas à user de toute votre influence pour qu'il prit l'unique moyen propre à assurer sa guérison, et ne le conjureriez-vous pas, par les motifs les plus puissants, de conserver des jours pour vous si précieux? Si donc le salut de l'âme de vos enfants vous est aussi cher que la santé de leurs corps, vous devez recourir à des moyens efficaces, et, sachant que l'exemple est de tous le plus puissant, vous devez vous efforcer de ne leur en donner que de bons.

Nous n'ignorons pas qu'il arrive quelquefois que les exhortations les plus vives d'un père ou d'une mère ne font plus d'impression sur un jeune homme libertin ou imbu de doctrines perverses; mais, alors même, le bon exemple n'est pas perdu. Le souvenir de la patience et des vertus de si bons parents touchera un jour ce cœur obstiné. Il se dira plus tard: J'avais un père chrétien, une mère pieuse, que n'ai-je marché sur leurs traces! et il se sentira ému, et il reviendra à Dieu. En attendant ce moment de la grâce, les parents ne cesseront pas de conjurer le Seigneur, et il se laissera enfin fléchir. Sainte Monique pria pendant près de vingt années avant d'obtenir la conversion d'Augustin, son fils.

Continuez donc, parents chrétiens, à accomplir la tâche qui vous est imposée; et si vous croyez pour un temps devoir garder le silence, parce que vos avis ne

seraient point acceptés, ne perdez point courage pour cela : le temps de la consolation viendra. Au reste, il est encore parmi nous bon nombre de jeunes gens vertueux, qui sont notre admiration par leur sagesse et la pureté de leurs mœurs, et ils sortent, en général, de ces familles dans lesquelles la religion et la vertu sont héréditaires. Ce qui est certain, c'est que l'exhortation ne suffit pas, et que l'exemple doit la précéder.

La justice élève une nation, a dit l'Esprit-Saint, et le péché rend les peuples malheureux. La prospérité d'un pays n'est pas toute dans l'abondance de ses produits, le perfectionnement de son industrie, le nombre et la valeur de ses armées. Ces choses sont louables sans doute, et il est de la sagesse de ceux qui gouvernent de les faire valoir dans un juste tempérament ; mais seules elles n'enfantent que le luxe, la corruption des mœurs qui en est la conséquence, et cette cupidité effrénée, prélude ordinaire de la ruine des États. Le vrai bien d'une nation consiste dans la vertu fondée sur la crainte de Dieu et l'accomplissement de sa loi. Les païens eux-mêmes l'ont senti ; les anciens Romains regardèrent comme les beaux temps de la république ceux où les mœurs étaient sévères et où les consuls, après l'éclat de la victoire, reentraient modestement dans la vie privée et se livraient aux travaux simples de l'agriculture. Toujours les vertus domestiques préparèrent les vertus sociales, ou plutôt celles-ci n'ont été que vaines et apparentes lorsqu'elles n'avaient point les premières pour appui.

La société, en effet, n'est point un être abstrait, un monde imaginaire ; elle se compose de familles. C'est au sein de chaque famille que se forment les premiers sentiments bons ou mauvais, les rapports intimes mais divers qui ensuite se développent et se répandent au dehors. Au point de vue pratique, ce sont les parents qui sont les premiers maîtres, je dirais presque les premiers législateurs de leurs enfants. L'apôtre St. Paul, qui a tracé pour toutes les classes de la société des règles de conduite qui sont la base de toute saine morale, inculque cette vérité, et insiste auprès des pères et des mères de familles pour qu'ils ne négligent jamais le soin de leurs enfants et de leurs serviteurs. Parents, leur dit-il, faites vous-mêmes l'éducation de vos enfants et pliez-les de bonne heure à la sainte discipline du Seigneur.

Oui, parents chrétiens, vous avez soin de pourvoir aux besoins matériels de ceux à qui vous avez donné le jour, cela est juste et nécessaire ; les animaux eux-mêmes le font aussi par instinct, et sont ici quelquefois un exemple pour l'homme. Mais là ne doit pas se borner votre sollicitude ; vos enfants ont été créés à l'image de Dieu, ils ont un esprit et un cœur flexibles comme les membres de leur corps délicat ; c'est cet esprit qu'il faut éclairer, c'est ce cœur qu'il faut former tout d'abord à la vertu ; telle est la plus grande, la plus importante de vos obligations. Et combien ne se présente-t-il pas d'occasions pour des parents chrétiens d'ouvrir dès le plus jeune âge l'âme de leurs enfants à des sentiments honnêtes, et surtout de leur inspirer l'amour de la religion ? Qui empêche un père, lorsqu'il conduit son fils dans la campagne et que la joie de cet enfant se dilate sous un beau ciel, de lui faire remarquer qu'un Dieu bon a fait toutes ces choses, et qu'il faut qu'il nous ait beaucoup aimé pour avoir ainsi

pourvu non-seulement à ce qui nous est nécessaire, mais encore à notre plaisir ? Si cet enfant voit une croix, sa mère ne peut-elle pas lui dire qu'un Dieu est mort pour notre amour et qu'il a été attaché à la croix par ceux mêmes qu'il voulait sauver ? L'enfant sera frappé d'une chose si étonnante et ne l'oubliera pas. Il est mille occasions encore : comme si l'enfant demande ce que c'est qu'un baptême, une première communion, un convoi funèbre, où des parents chrétiens pourront faire quelques réflexions qui s'imprimeront d'elles-mêmes dans cette âme candide, comme la trace du sillon dans une terre neuve et déjà préparée. Mais il faut passer de la réflexion à la pratique, et les parents ne perdront pas de vue cet avis qui est de l'Écclésiaste, cet ami si sage de l'enfance : Si vous n'y prenez garde, dit-il, des prières trop longues fatigueront les enfants, des offices ou des sermons au-dessus de leur portée provoqueront leur ennui. Un père ou une mère tâcheront de parer à cet inconvénient en ne leur faisant réciter que des prières courtes, faciles, dont ils comprendront le sens ; ils leur en suggéreront les motifs, par exemple : qu'ils sont obligés de bénir dès le matin Dieu leur Père qui les a conservés pendant la nuit, et que, ne pouvant être sûrs de vivre jusqu'au lendemain, ils ne doivent jamais s'endormir sans s'être recommandés à lui et lui avoir demandé pardon des fautes commises pendant le jour. Les enfants sentiront de suite une si juste obligation, ils viendront d'eux mêmes, dans leur langage naïf, demander qu'on leur fasse réciter leurs prières ; car l'homme est naturellement religieux. Le Créateur a gravé ce sentiment au fond de son être, et il suffit presque de l'indiquer pour que son âme s'y porte naturellement.

Nous pourrions en dire autant de tous les autres sentiments bons et généreux qu'il faut développer dans le cœur de l'enfant, et qui seront plus tard son bonheur et celui de la société. Formez-le, dès les premières années, doucement mais fortement, à l'ordre et au travail. Qu'il soit déjà soigneux dans la disposition des objets mis à son usage, et il ne sera dans la suite de sa vie ni insouciant ni dissipateur ; mais aussi faites-lui éviter une parcimonie calculée qui le rendrait égoïste et peut-être avare. Qu'il s'associe, parents chrétiens, ce cher enfant à vos bonnes œuvres ; faites passer par ses mains l'aumône que vous voulez placer dans celle du pauvre. Que votre enfant quelquefois offre spontanément pour le soulagement d'enfants malheureux une partie de ses petites épargnes, peut-être fruit de ses succès. Alors on pourra dire un jour de lui, ce que l'Esprit-Saint loue dans le juste, que la miséricorde a été en lui avec les années. On ne saurait croire combien les premières leçons de générosité, de sagesse et aussi de pudeur et de modestie, laissent dans les enfants, même les plus légers, de traces profondes, bien qu'elles soient pour le moment inaperçues.

Louis-EUGÈNE, Evêque de Chartres.

(A continuer.)